5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

47e ANNEE — N° 16.324 — JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL — LUNDI 12 MARS 1917

LA PRISE D'IRLES

Les Défenses de Bapaume menacées

Importance des Combats de Champagne

Paris, 11 mars. — Les Allemands ne battent plus en retraite sur l'Ancre, mais les Anglais commencent déjà à entamer la nouvelle position sur laquelle ils s'étaient établis. Le village d'Irles et tout le système défensif qui l'avoisine, sur un front de près de cinq kilomètres, ont été pris d'assaut par nos alliés, en dépit de la résistance de l'ennemi.

Le village d'Irles était le dernier de ceux qu'occupaient les Allemands en avant des positions où ils semblent avoir, temporairement au moins, arrêté leur repli. Il se trouve à six kilomètres environ dans l'ouest-sud-ouest de Bapaume.

La prise d'Irles amène donc les Anglais immédiatement sur les défenses de Bapaume. A l'ouest comme au sud de la place, ils n'en sont plus guère qu'à une portée de fusil.

En Champagne, l'activité des deux infanteries continue à se manifester autour de la cote 185, reprise le 8 mars. L'ennemi a cherché vendredi à nous reprendre cette importante position. Non seulement ses contre-attaques ont été repoussées, mais nous avons encore gagné du terrain, enlevant de nouvelle tranchées au nord de la route qui relie la Butte du Mesnil à Maisons-de-Champagne. Il est évident que l'ennemi attache une grande importance à ce saillant Butte du Mesnil-Maisons-de-Champagne, d'où il avait un bon poste d'observation sur nos lignes.

* * *

A signaler plusieurs coups de main réussis par nos troupes sur les tranchées ennemies dans la région de Lassigny et en Woëvre.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 10 Mars (23 heures)

AU SUD DE L'AVRE, un tir de nos batteries a fait exploser un dépôt de munitions ennemi près de l'Echelle-Saint-Aurin.

EN CHAMPAGNE, lutte d'artillerie assez violente dans les secteurs de Saint-Hilaire-le-Grand et Maisons-de- Champagne. Aucune action d'infanterie.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Du 11 Mars (14 heures)

Nous avons réussi plusieurs coups de main sur les tranchées allemandes dans les régions de LASSIGNY, CANNY-SUR-MATZ et en WOEVRE, au nord du bois de Jury. Au cours de ces actions, nous avons fait une quinzaine de prisonniers et capturé une mitrailleuse.

Assez grande activité des deux artilleries dans le secteur de MAISONS-DE-CHAMPAGNE.

EN ALSACE, une tentative de l'ennemi sur nos petits postes de la région de LARGITZEN a échoué sous nos feux.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 10 Mars (20 heures 50)

Nous avons attaqué et enlevé, aujourd'hui, le village d'Irles et les organisations défensives avoisinantes.

L'avance réalisée s'étend sur un front de près de cinq kilomètres. Un grand nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains. Plus de cent ont déjà été dénombrés; quatre mortiers de tranchées et quinze mitrailleuses ont été également capturés. Nos pertes sont légères.

Hier, une de nos patrouilles aériennes a été vigoureusement attaquée par une importante formation ennemie. Quatre de nos appareils ne sont pas rentrés. Un avion allemand a été descendu.

Les Boches envisagent l'évacuation de Bapaume

Schaffhouse, 10 mars. — Les journaux allemands continuent à commenter les opérations de l'Ancre.

La « Gazette de Francfort » y voit une guerre de mouvement en petit ».

De leur côté, les Dernières Nouvelles de Munich » estiment que les alliés auraient tort de regarder ce recul allemand comme un succès pour eux; « même si nous venions à évacuer volontairement Bapaume, disent-ils, la situation ne serait pas modifiée dans son ensemble. Nos adversaires doivent d'abord remporter un succès s'ils veulent briser nos lignes et marcher sur la Belgique. »

Les Allemands reconnaissent leurs Echecs sur l'Ancre et en Champagne

Zurich, 11 mars. — Les journaux allemands donnent les explications suivantes sur la retraite de l'Ancre. Ils disent que le recul allemand sur l'Ancre s'est opéré dans les conditions constituant un intermédiaire entre la guerre de position et la guerre de mouvement.

« La retraite allemande, ajoutent-ils, a provoqué une grande surprise chez l'ennemi. Personne ne sait où se trouve notre nouvelle position. Il n'y a plus de lignes de tranchées. Les Anglais ont dispersé leurs troupes sur le terrain par compagnies, par sections, par groupes, et les soldats pendant la nuit creusent un petit élément de tranchée pour se protéger contre les surprises de l'ennemi. »

Les journaux allemands reconnaissent l'échec des attaques en Champagne en ces termes : « Au sud de Ripont, de nouveaux combats ont été engagés, à l'ouest de la ferme de Champagne, qui a changé plusieurs fois de possesseur. Ces combats n'ont pas amené de changements essentiels dans la situation. »

Un Avion boche descendu

Paris, 11 mars (officiel). — **Il est confirmé qu'un avion allemand a été abattu en combat aérien le 4 mars. L'appareil ennemi est tombé aux environs de Roye.**

Comité de la Rive gauche du Rhin

Un comité de la Rive Gauche du Rhin vient de se former. Il estime que « la première condition de notre sécurité, c'est d'enlever à l'éternel envahisseur germanique tout établissement sur la rive gauche du Rhin ». Il veut faire appel à l'opinion pour qu'un « prévoyant traité de paix consacre la victoire ».

Le siège social est 38, boulevard de Strasbourg. Parmi les membres du comité d'initiative, nous relevons les noms de MM. Babelon, de l'Institut; Blumenthal, ancien maire de Colmar; Lorin, professeur à la Faculté de Bordeaux; Mabilleau, directeur du Musée Social; abbé Wetterlé, etc.

En Alsace annexée

Genève, 10 mars. — En Alsace, les cloches des églises ont été enlevées par l'autorité militaire de Mulhouse.

Le « Mulhauser Tagblat » publie un avis du commandant de l'arrondissement invitant les hommes nés avant le 8 septembre 1870, qu'ils aient ou non été déclarés inaptes au service pendant la guerre, à se présenter immédiatement avec leurs papiers militaires. La publication n'indique pas le but de cet appel.

Pour les Prisonniers de Guerre

Paris, 10 mars. — La commission des prisonniers de guerre, réunie sous la présidence de M. Galli, député, a reçu communication de l'état des négociations engagées au sujet de l'internement en Suisse des pères de familles nombreuses ayant plus de dix-huit mois de captivité.

La commission, saisie de nombreuses réclamations concernant la correspondance des prisonniers de guerre français envoyés dans la zone des armées allemandes, a été d'avis que si cette situation n'était pas modifiée avant le 20 mars prochain, des mesures de réciprocité devraient être prises à l'égard des prisonniers de guerre allemands.

La commission a reçu, en outre, communication de démarches effectuées en vue de l'organisation d'un hôpital réservé aux internés français en Suisse, à Fribourg.

Front de Mésopotamie

Combat sur la Diala

Londres, 10 mars (communiqué officiel). — *La cavalerie et les canonnières britanniques ont constaté dans la soirée du 7 mars que les Turcs occupaient la ligne de la rivière Diala en forces assez considérables.*

Le lendemain, nous avons attaqué les Turcs. Nous avons constaté que la position de Ctésiphon évacuée le 6 sans coup férir par l'ennemi, avait été très soigneusement préparée dans l'évidente intention de résister, mais l'évacuation doit être probablement attribuée à la rapiité de notre avance d'Azizie.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 10 mars. — Certains journaux, tels que le « Daily Chronicle », estiment que les récents succès remportés dans cette région permettent de prévoir de prochaines et plus importantes victoires.

Par contre, le « Times » insiste sur les difficultés particulières que présentent les bassins du Tigre et de l'Euphrate, et croit que les progrès des troupes britanniques s'effectueront avec une sage lenteur et avec prudence.

Les Opérations en Perse

Pétrograd, 10 mars. — Si la marche du général Maude est commandée par les exigences topographiques le long du Tigre, il n'en est pas de même du général Baratoff, dont les troupes esquissent un vaste mouvement enveloppant contre les forces turques opérant en Perse et contre le flanc gauche du général Khalil-Pacha en Mésopotamie.

Cette manœuvre concentrique se développe sur un front de plus de 400 kilomètres. En dépit de cette étendue et des difficultés du terrain et du ravitaillement, les colonnes russes entrées toutes en activité pour répondre à l'offensive britannique contre Bagdad enregistrent tous les jours de nouveaux succès.

Le centre de l'armée russe, qui s'est emparé d'Hamadan et de Kengaver, se trouve encore sur ce dernier point pour préparer la prise de la fameuse passe de Bisoutoun.

L'aile gauche marchant dans la direction du sud pour donner la main à la colonne anglaise opérant dans le Fars, vient de s'emparer de Daoulet-Abad, sur la route de Bouroudjird et Dizfoul.

L'aile droite, divisée en deux colonnes, poursuit un double objectif : opérer sa jonction avec le centre en rejetant les Turcs sur la frontière et marcher sur le Tigre pour couper les communications du général Khalil-Pacha, qui s'est enfermé à Bagdad.

La première colonne vient de faire un grand pas par la prise de Senneh, annoncée aujourd'hui, et qui n'est plus qu'à 150 kilomètres du centre russe à Kengaver.

La deuxième colonne, qui s'emparait le 4 janvier dernier de Sakkiz, se remet en marche et a déjà fait 25 kilomètres dans la direction du sud-ouest, c'est-à-dire vers Banah et Bistan, menaçant Souleimaneih et Kerkouk.

Une colonne russe avait, il y a déjà plusieurs mois, poussé une pointe vers Mossoul et s'était même emparée de Revandouz. Depuis lors, elle s'est contentée de contenir les bandes kurdes.

Il n'en reste pas moins vrai que l'armée du général Baratoff détient les trois abords de la Mésopotamie du côté du plateau de l'Iran, constitués par les trois passes de Revandouz, de Sardecht et de Zagros. L'armée turque, prise entre le général Maude et le général Baratoff, aura à faire face à cinq fronts à la fois.

Le Recul turc avoué

Genève, 10 mars. — Les Turcs, dans leur Communiqué, se décident à avouer leur recul en Perse, à Hamadan.

Les Evénements de Grèce

L'ALLEMAGNE ENROLE DES SUJETS GRECS

Salonique, 11 mars. — On apprend de source sûre que les Allemands procèdent à l'enrôlement des Grecs de la Macédoine orientale. Pour éviter cette incorporation, ceux-ci se réfugient dans les montagnes, où beaucoup meurent de froid et de faim.

A la Chambre italienne

L'Italie n'est pas émue de la Guerre sous-marine

Rome, 11 mars. — La Chambre a discuté hier les interpellations sur les questions économiques.

M. Corsi, ministre de la marine, a dit :

« Le blocus des sous-marins, qu'on prétend imposer par de nouveaux principes, est une menace contre les marines marchandes du monde entier. Ce n'est pas nous seulement que la question regarde, et les mesures prises et à prendre le sont d'accord avec nos alliés. Nous avons armé de nombreuses localités de nos côtes et organisé un service de surveillance le long des côtes, des moyens de chasse, des lignes de barrage et d'autres ouvrages défensifs.

» La profondeur de nos mers ne permet pas un large emploi des filets, qui ont donné ailleurs d'excellents résultats. Deux cents petites unités environ font, depuis plusieurs mois, le service du canal d'Otrante. Nos mesures ne furent pas vaines, comme le démontre le grand nombre de navires entrant et sortant dans nos ports, presque avec la même sûreté qu'en temps de paix. Nos moyens de défense seront encore intensifiés par de nombreuses escadrilles d'avions et de petits dirigeables. Pour la défense lointaine, un accord a été établi avec nos alliés. »

Le ministre a exposé l'efficacité de l'armement des navires :

« Les sous-marins ennemis, dit-il, n'ont jamais insisté dans une attaque par le canon, lorsqu'ils ont rencontré une résistance habile. Les demandes d'armement sont très nombreuses. On y a employé déjà plus de mille pièces. 60 pour 100 de la marine marchande italienne est armée, et plusieurs centaines de postes de télégraphie sans fil ont été installés à bord; prochainement, tous nos navires marchands seront armés et pourvus d'appareils de T. S. F. »

Le ministre a exposé les systèmes de voyages en convois escortés, et dit que les mesures permettant de signaler les sous-marins par T. S. F. et par avions ont donné de bons résultats.

« L'organisation des mesures adoptées par la marine italienne a été, dit le ministre, reconnue juste et excellente par les hauts commandements maritimes de nos alliés. Il a fallu surmonter de graves difficultés pour armer les navires et avoir des bateaux d'escorte. Malgré tout, l'organisation contre les sous-marins a atteint un degré satisfaisant et ne cesse de s'améliorer. Par les mesures prises et grâce à l'esprit de sacrifice traditionnel de nos marins, il est permis d'espérer que le dernier geste criminel de l'ennemi sera rendu vain. Les mérites des marins italiens doivent être marqués en caractères ineffaçables dans le livre de la reconnaissance nationale. »

Le ministre conclut en disant que le tonnage global de toutes les nations alliées et neutres n'est pas suffisant pour les exigences du trafic maritime. C'est par une limitation rigoureuse de la consommation, par l'activité des marines marchande et militaire qu'on aura raison de l'ennemi.

Le ministre, enfin, a adressé un salut reconnaissant au gouvernement du pays, ainsi qu'aux marins italiens et alliés, au milieu des vives acclamations de la Chambre.

Le Ravitaillement de l'Italie

Après le discours du ministre de la marine, M. Canepa, commissaire général du ravitaillement, expose la situation économique :

« Grâce à l'économie de la consommation du blé, dit-il, on atteindra la prochaine récolte, et ainsi sera assurée la résistance du pays indispensable à la victoire finale. La farine à 90 % a été jugée par les personnes compétentes d'une valeur nutritive assez bonne. Le pain unique donne un bénéfice de 10 à 15 %. Les moulins seront surveillés pour éviter les fraudes. Des spécialistes recrutés parmi les soldats de la territoriale seront envoyés dans les moulins, et, s'il le faut, les moulins seront réquisitionnés. »

M. Canepa annonce le plan établi pour régulariser la distribution du blé; il annonce aussi l'institution des dépôts régionaux, qui est si nécessaire. Il expose les bons résultats obtenus par la limitation de la consommation de la viande et par l'interdiction de l'abatage des veaux.

« Grâce à l'emploi de la saccharine, le sucre ne manquera pas, ajoute M. Canepa. Ce soir nous publierons un décret défendant de fabriquer de la confiserie et de la pâtisserie, car en ce moment toute dépense dictée par le plaisir est un crime. Les huiles et les graisses ne feront pas défaut. »

M. Canepa expose les autres mesures prises pour limiter la hausse des prix des aliments. Il dit que la carte de pain et la carte de sucre seront adoptées dans toutes les provinces : « La crise actuelle, dit le commissaire, frappe tous les alliés et les neutres, et spécialement l'ennemi. Il n'y a pas danger de disette, mais le pays doit être discipliné et avoir l'énergie nécessaire pour la résistance finale qui nous assurera et hâtera la victoire définitive. » (Très bien ! Approbation et applaudissements.)

La Chambre fait une longue ovation au commissaire du ravitaillement.

Un grand Débat sur la Politique générale en perspective

Paris, 10 mars. — Les députés sont venus aujourd'hui à la Chambre en plus grand nombre qu'ils n'ont l'habitude de le faire le samedi. Aussi les couloirs ont-ils présenté une grande animation. Pendant la majeure partie de l'après-midi on s'y est exclusivement entretenu des conditions dans lesquelles s'est clos hier le débat sur la politique économique du gouvernement.

Les incidents qui ont marqué le vote de l'ordre du jour de confiance n'ont pas peu contribué à accroître le malaise que le président du conseil a signalé une fois de plus à la tribune au cours de sa dernière intervention, et qui en se prolongeant risquerait de paralyser l'action gouvernementale et l'œuvre législative elle-même.

Tel est le sentiment qu'ont unanimement exprimé les députés présents aujourd'hui à la Chambre. Tous sont d'avis qu'il importe de sortir de cette situation, et, dans ce but, quelques-uns d'entre eux ont suggéré l'idée de provoquer à très bref délai un grand débat sur la politique générale qui par son caractère et son ampleur permettrait aux uns et aux autres de prendre nettement position et qui fournirait à la Chambre l'occasion de dire par un vote clair et précis ce qu'elle attend du gouvernement.

Cette idée d'une interpellation sur la politique générale, bien qu'elle n'ait pas encore pris corps, semble devoir cependant se réaliser dès les premiers jours de la semaine, le gouvernement étant, dit-on, tout à fait disposé à s'y rallier.

On annonçait même qu'une interpellation allait être déposée par M. Petitjean, député de la Seine.

UN INCIDENT

Paris, 11 mars. — Certains députés ont laissé entendre qu'un nouvel incident serait soulevé au début de la séance de mardi à propos des différents scrutins qui sont intervenus sur l'ordre du jour de confiance. Cet incident porterait sur ce fait qu'entre le premier et le dernier scrutin, vingt députés qui étaient classés comme « absents par congé » sont portés finalement comme ayant voté « pour » l'ordre du jour appuyé par le gouvernement, ordre du jour qui a obtenu 296 voix. Ce sont :

MM. Babaud-Lacroze, Blaisot, de Boury, Claude Cochin, Crolard, Dessein, Duboys, Fresney de Grandmaison, James Hennessy, Fosse, de La Ferronnays de Lavrignais, Lebrecq, Maurice Binder, Bertrand de Mun, Reille, Roulleaux, Dugage, Sibuet, Tournade et Viellard.

États-Unis et Allemagne

L'ARMEMENT DES NAVIRES DE COMMERCE

Washington, 10 mars. — **Inquiet du nombre sans précédent de passeports délivrés par le consul général du Mexique aux sujets allemands habitant les Etats-Unis, M. Wilson a décidé de prendre sans tarder les mesures qui s'imposaient et vient de donner l'ordre de procéder immédiatement à l'armement des navires marchands.**

New-York, 11 mars. — **L'Amirauté vient de donner l'ordre officiel d'armer tous les navires marchands se rendant dans la zone de guerre européenne.**

Washington, 11 mars. — A propos de l'armement, tout ce que l'on sait et que l'on puisse dire, c'est que les navires sont pourvus, à l'avant et à l'arrière, de canons de 75. Le département naval se réserve le droit d'accorder ou de refuser aux vaisseaux l'autorisation de s'armer; l'enquête, à ce propos, ne pourra durer plus de deux jours.

New-York, 10 mars. — Le projet du gouvernement pour la neutralité armée a été retiré afin d'éviter le danger que pourraient courir les vaisseaux américains si des renseignements à ce sujet parvenaient en Allemagne. La seule déclaration faite par le département de la marine a été que le président était décidé à protéger entièrement les droits des Américains longtemps avant d'en donner l'ordre. **Les préparatifs nécessaires à l'armement des navires marchands ont été achevés par le département de la marine. Le sous-secrétaire, M. Daniels, a cependant demandé à la presse de ne pas parler de ces préparatifs.**

LES PREMIERS NAVIRES ARMÉS

New-York, 11 mars. — Les premiers navires entrés au bassin pour subir les préparatifs d'armement sont le « Saint-Louis » et le « Philadelphia ». Les dates auxquelles ils quitteront New-York pour l'Angleterre seront tenues secrètes.

UN APPEL A L'AMITIE DES CORRESPONDANTS ALLIES

New-York, 11 mars. — Le ministère de la marine a fait appeler hier matin les principaux représentants des journaux alliés et leur a dit :

« Les communications télégraphiques avec ou sans fil entre les Allemands d'ici et l'Allemagne sont interrompues; mais nous ne voulons pas, par contre, interrompre vos communications télégraphiques. Nous n'organisons même pas de censure, mais nous faisons appel à votre amitié et à votre patriotisme pour que vous ne câbliez rien en Angleterre ou en France qui puisse servir d'indication à nos ennemis éventuels.

» Nous comptons sur votre dévouement et sur la loyauté des presses française et anglaise pour ne publier aucun détail sur les mouvements de nos navires de commerce et de guerre. »

LES ETATS-UNIS PREPARENT UN LIVRE BLANC SUR LES COMPLOTS ALLEMANDS

Washington, 11 mars. — Le gouvernement américain prépare la publication d'un Livre Blanc qui énumérera toutes les conspirations organisées par l'Allemagne contre les Etats-Unis, et relatera les circonstances de tous les complots fomentés par cette même puissance. Ce document expliquera en détail l'action de la propagande et du système d'espionnage germaniques, et il montrera comment l'Allemagne essaya de provoquer des troubles et des attentats aux Etats-Unis.

Ce Livre Blanc fera nettement ressortir la part directe qu'ont prise à tous ces méfaits le comte Bernstorff et plusieurs autres agents officiels de l'Allemagne.

La publication de ce document sensationnel a surtout pour but d'édifier les républiques de l'Amérique latine. Le Livre Blanc apportera également la preuve des tentatives criminelles dirigées contre le canal de Panama et des essais de soulèvement aux Indes.

LE PLAN ALLEMAND CONTRE LES ETATS-UNIS

Washington, 10 mars. — L'opinion générale est que l'Allemagne attachait une grande importance à la neutralité de la Chine. Le cabinet de Berlin, en effet, aurait voulu avoir cette puissance à sa disposition, de façon à l'associer à l'action mexicaine, au cas où il aurait été possible de décider le gouvernement de Mexico à entrer en lutte contre les Etats-Unis. Le plan était, si l'Amérique décidait de déclarer la guerre à l'Allemagne, de mettre tout d'abord en mouvement les troupes mexicaines qui essaieraient, par une attaque venue du sud, de paralyser l'effort américain. La Chine, alors serait entrée en ligne du côté des Indes, de façon à empêcher les contingents indiens de venir renforcer les effectifs anglais en Mésopotamie.

On est actuellement en possession de documents où ces projets sont longuement exposés. Ils sont tombés l'année dernière entre les mains des agents du service secret des Etats-Unis, quand les bureaux du représentant de l'agence Wolff, von Igel, ont été établis à New-York. On a ainsi acquis les preuves que des agents hindous travaillaient à organiser, suivant les instructions du comte Bernstorff, la rébellion aux Indes. Mais on sait que tous ces plans ont eu seulement pour résultat un échec absolu.

OFFICIERS ALLEMANDS CONDAMNES

Florence (Caroline du Sud), 11 mars. — Huit officiers du vapeur allemand « Liebenfels », coulé dans le port de Charleston pendant la nuit du 31 janvier, ont été condamnés à une année de détention, qu'ils purgeront dans la maison de force d'Atlanta, et à 500 dollars d'amende chacun.

CARRANZA RESPONSABLE DES AGISSEMENTS BOCHES AU MEXIQUE

Washington, 10 mars. — Le département d'Etat a chargé M. H.-P. Fletcher, ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, de faire savoir au général Carranza que les Etats-Unis le rendraient responsable du développement éventuel des tentatives allemandes pour fomenter des troubles au Mexique.

On croit que cet avertissement a été donné pour faire comprendre au général Carranza la nécessité de protéger les gisements de pétrole anglais au Mexique.

Les Marins du " Yarrowdale " en Suisse

Berne, 11 mars. — Les matelots américains, brésiliens et espagnols du « Yarrowdale » sont arrivés à Landau, sur le lac de Constance.

Les Navires hollandais pourront aller en Norvège

La Haye, 11 mars. — Le gouvernement néerlandais a été informe par l'Allemagne que, à partir du 15 courant, la sécurité absolue des navires hollandais se rendant en Norvège sera garantie, à condition qu'ils suivent la route fixée.

L'Attitude de la Chine

Pékin, 10 mars. — Selon de nouveaux renseignements au sujet de la crise politique, le président s'est opposé à la décision du conseil des ministres, de rompre les relations avec l'Allemagne et de prendre les mesures ultérieures jugées nécessaires, en déclarant que lui seul devait avoir l'autorité de prendre une pareille décision, depuis la démission du président du conseil.

Cependant le président a modifié beaucoup son attitude; il a constaté que presque tous les hommes politiques et la grande majorité du Parlement soutiennent la politique du gouvernement. Finalement, le président a confié la solution de la crise au vice-président Fang No Tchang, qui est parti pour Tientsin afin d'inviter le président du conseil à retirer sa démission. Il aurait réussi dans cette démarche, car le président du conseil rentrera à Pékin ce soir.

A Travers la Presse

LA SITUATION MINISTERIELLE

Paris, 11 mars. — Un grand nombre de journaux commentent le vote de la Chambre de vendredi soir et en font ressortir les conséquences au point de vue de la situation du cabinet. Bien entendu, chacun juge cet événements politique suivant ses affinités ou ses espérances.

D'après M. Alfred Capus, directeur du **Figaro**, la situation est la plus trouble que nous ayons vue depuis longtemps :

La Chambre a démontré en effet, par le contraste de deux votes successifs, qu'elle voulait à la fois maintenir le gouvernement et lui rendre la vie insupportable. Il faut aujourd'hui plus de franchise et même de rudesse. Si la Chambre veut renverser le cabinet actuel, c'est en pleine lumière qu'on lui demande de faire cette opération et d'en prendre la responsabilité. Les manœuvres de couloir, les votes rectifiés, les congés qui n'empêchent pas d'assister aux séances, tout cet ensemble de demi-lâchetés et de sournoiseries est vraiment misérable et indigne d'une Assemblée française.

L'**Œuvre** indique que des pourparlers seraient en cours :

Le ministère n'a sans doute pas manqué d'examiner la situation créée par le nombre imposant de la minorité et par la quantité et la qualité des opposants. Que résultera-t-il de cette consultation entre ministres ? Il paraît probable que le gouvernement ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'un nouveau débat fût prochainement institué devant la Chambre sur la politique générale. Si tel était son désir, il se trouverait évidemment un interpellateur qui amorcerait la discussion. Nous serons fixés mardi. Si, dans ce débat, le ministère trouve une majorité, la situation ministérielle ne sera pas cependant intégrale. M. Briand a une fois déjà modifié son ministère. Il l'a resserré, où il a cru le faire. Cette fois, il estimera peut-être qu'il faut le desserrer.

Le **Rappel**, qui accuse la minorité antiministérielle de « loucher » par sa composition hétéroclite, ajoute :

M. Briand et ses ministres peuvent réussir à conserver le pouvoir. C'est évident. Mais, pour ce qui est de gouverner, c'est une autre affaire. Ils ont en face d'eux des adversaires qui ne leur en laisseront pas le loisir. Cependant, une situation semblable ne peut satisfaire personne, ni le pays, ni le président du conseil, ni le Parlement. Le pays veut être gouverné. La Chambre, consultée en un débat de politique générale, au grand jour, doit, une fois pour toutes, nous dire sa volonté, sa direction d'intention, de pensée, de volonté. Elle doit nous dire les chefs en qui elle a confiance.

Le **Radical** constate, dans son éditorial, que la moitié de la Chambre ne suit plus le gouvernement. Voilà, dit-il, le fait brutal que toute l'habileté oratoire et parlementaire du président du conseil n'est pas arrivée à masquer. Parlant du discours de M. Briand, il dit que sa virtuosité fut impuissante :

La Chambre a failli lui dire de s'en aller. Elle s'est contentée de lui faire entendre qu'il était sage qu'il se retirât. Il est encore temps en effet et peut-être possible de redresser toute notre machine économique, financière et militaire. La Chambre ne croit plus que M. Briand puisse se modifier lui-même. Elle a consenti à toutes les expériences. Celles-ci ont tourné décidément contre le cabinet rétréci et contre son chef.

Dans le salon de la Paix, à la Chambre, M. Georges Foucher, du **Gaulois**, n'a éprouvé aucune surprise à entendre les adversaires de M. Briand, triomphant sans réserve, annoncer comme imminente la chute inéluctable du cabinet, dont la majorité, depuis trois mois, s'effrite à chaque scrutin nouveau :

Qu'ils aient ou non sous la main un successeur à donner à M. Briand, ses adversaires, en dépit de leurs chants de victoire, doivent d'abord le renverser, ce à quoi ils ne sont pas encore arrivés. Y parviendront-ils ? C'est là un point sur lequel on ne saurait tarder à être fixé; il paraît impossible, en effet, que les incidents de vendredi ne soient le prélude d'un nouveau débat à brève échéance. Si je m'intéressais le moins du monde à la dignité de la Chambre, je désirerais, pour celle-ci, qu'elle sût donner à ce débat une solution nette, franche, sans équivoque. Elle peut maintenir aux affaires le cabinet Briand, ce que, pour ma part, je souhaite; elle a le droit de le renverser, ce qui est son affaire; mais qu'elle ait tout au moins l'honnêteté de choisir.

LE VILLAGE D'IRLES ENLEVÉ PAR LES ANGLAIS

Du **Matin** :

La chute d'Irles était un événement que l'on pouvait prévoir depuis plusieurs jours. Il n'en reste pas moins que l'avantage remporté par nos vaillants alliés est des plus appréciables, car il leur a permis de porter en avant leur front sur une assez vaste étendue.

D'**Excelsior** :

L'échec est d'autant plus grave pour l'ennemi, que cette fois il ne pourra plus invoquer l'excuse d'une retraite volontaire.

Du **Journal** :

Maintenant, les Anglais n'ont plus entre eux et Bapaume qu'une ligne de défense qui n'est certainement pas plus forte que celle dont ils se sont rendus maîtres au cours des dernière semaines. Au nord de Thilloy, ils sont à peine à quinze cents mètres de la ville.

Du **Petit Parisien** :

La chute d'Irles doit nécessairement amener un nouveau repli de la ligne allemande vers Achiet-le-Petit, maintenant sous le feu direct des batteries de Puisieux et de la crête au nord d'Irles.

Mouvement judiciaire

Paris, 11 mars. — Sont nommés :

Avocat général près la cour d'appel de Bordeaux, M. Baraduc, procureur de la République à Moulins.

Procureur de la République près le tribunal de Nevers, M. Domont, procureur de la République à Limoux.

Pas de Crise d'Essence et de Pétrole

Paris, 10 mars. — L'Agence Havas communique ce soir la note suivante :

« Le ministre du ravitaillement nous autorise à démentir les bruits qui ont couru sur une crise d'essence et de pétrole. Les stocks n'ont jamais été en meilleur état. »

En Allemagne

L'Allocation retirée aux Femmes qui refuseraient de travailler

La Haye, 11 mars. — Une ordonnance du chancelier menace d'enlever tout secours et indemnité aux femmes de mobilisés qui, bien que robustes, refusent de faire un travail utile à la défense nationale.

La Question alimentaire en Bavière

Zurich, 11 mars. — La discussion de la question alimentaire a de nouveau repris au Landtag bavarois. Le ministre de la guerre Hellingrath a prononcé un long discours dans lequel il a déclaré que, puisque tout avait été vainement tenté dans d'autres domaines, il fallait maintenant se procurer des aliments par une chasse et une pêche intensives.

NOS SUCCÈS DU 8 MARS EN CHAMPAGNE

Paris, 11 mars. — Un témoin oculaire donne les détails suivants sur notre dernier succès en Champagne :

« De la crête 185 qu'ils occupent en Champagne, les Allemands dominent nos lignes et surveillent nos mouvements, bien décidés à garder cette hauteur qu'une surprise leur a permis de prendre. Et il ne semble guère que le temps affreux qui sévit sur la région soit favorable à une offensive, même locale.

» Le 8 mars, alors que rien ne le faisait prévoir, nos 75, brusquement, ouvrent le feu sur les positions ennemies. Un tir de barrage est déclanché. Rapidement, les premieres positions allemandes sont séparées des deuxièmes positions par un mur d'acier absolument infranchissable. Peu à peu cet écran semble se rapprocher de nos tranchées, puis, subitement, il se fixe sur un signal de notre infanterie, et le tir continue alors méthodique, infernal, sur la même ligne. Notre artillerie lourde s'est mise aussi de la partie. De temps en temps, quelques-unes de nos grosses pièces s'acharnent sur certains points des lignes allemandes, détruisant les organisations ennemies.

» Dans nos tranchées de première ligne règne maintenant une grande activité. Les vagues sont prêtes et n'attendent plus que l'ordre de partir à l'assaut. Les premières positions ennemies sont bouleversées par nos canons lourds et les secondes positions sont couvertes par une telle pluie d'acier, que pour le moment le commandement allemand n'a guère envie de faire sortir son infanterie des abris.

» L'heure de l'attaque est maintenant arrivée. Nos canons cessent brusquement de tirer, puis bientôt le tir recommence, mais les coups sont plus longs et laissent un vaste champ libre à nos hommes. Sur un front de 1,500 mètres, de la butte du Mesnil à Maisons-de-Champagne, la première vague apparaît à découvert. Elle est formée de grenadiers bien approvisionnés qui s'élancent en avant jusqu'aux tranchées boches. Ils s'arrêtent à proximité, puis lancent leurs grenades qui explosent quelques secondes après au milieu des retranchements ennemis.

» Dès qu'ils sont passés, de nouvelles vagues arrivent, formées de grenadiers, de voltigeurs armés du fusil, de mitrailleurs qui disparaissent rapidement à leur tour. Notre progression va bien malgré la neige qui rend la marche pénible, et l'ennemi ne semble pas en état de réagir pour le moment.

» Déjà les nettoyeurs sont à l'ouvrage. On aperçoit de temps en temps des tourbillons blancs suivis de détonations sèches, là où les nettoyeurs se sont heurtés à des Boches plus tenaces que les autres. Notre artillerie cesse peu à peu de tirer sur les positions ennemies. Nos hommes s'organisent sur le terrain bouleversé, et des feux apparaissent qui fixent pour nos artilleurs les lignes avancées que nous occupons. Suivant les ordres sévères d'Hindenburg, les Allemands préparent la contre-attaque.

» En fin de journée, ils se livrent à une contre-offensive furieuse, surtout sur la gauche de nos nouvelles lignes. Mais, hâchés par nos 75, nos mitrailleuses et nos grenades, ils sont contraints de regagner leurs tranchées, tout en laissant sur le terrain de nombreux cadavres. »

La Prépondérance de notre Artillerie en Champagne

Londres, 11 mars. — Le correspondant spécial du « Times » à l'armée française a assisté à l'assaut qui, en Champagne, a abouti à la reprise du saillant perdu au mois de février. Ce correspondant écrit que cette attaque n'a nullement été une surprise pour l'ennemi. Ce dernier a seulement ignoré l'heure exacte et la partie du front désignées pour l'offensive des Français.

La préparation d'artillerie fut si parfaitement effectuée que le résultat de l'engagement fut que les Français atteignirent leur objectif d'une façon particulièrement brillante.

Le correspondant ajoute que, pendant la majeure partie de la journée, les forces d'artillerie dont disposaient les ennemis ne pouvaient être à beaucoup près comparables comme importance aux forces de l'artillerie française.

L'Allemagne redoute de nombreuses offensives

Zurich, 11 mars. — Répondant à une question qui lui a été posée au sujet des conges à accorder aux soldats appartenant à l'agriculture, le ministre de la guerre allemand a répondu qu'aucun congé de cette nature ne pouvait être accordé en raison des nombreuses offensives qui vont être tentées contre le front allemand.

« Hindenburg, a-t-il dit, a besoin de tous ses hommes. Quant aux travaux agricoles, tous les prisonniers en état de pouvoir fournir un travail seront employés sans distinction. »

Le Blocus

LA HOLLANDE ET L'ARMEMENT DES NAVIRES MARCHANDS

New-York, 10 mars. — Le correspondant à Berlin des journaux germanophiles d'Hearst radiotélégraphie à la date du 8 :

« Le navire de commerce « Princess-Melita », arrivé jeudi en Hollande, a été prévenu par les autorités hollandaises qu'il serait interné comme navire de guerre parce qu'il était armé. Après avoir été gardé militairement pendant la nuit, le lendemain matin, il a jeté à la mer ses canons et ses munitions. Il lui a été ensuite permis de continuer son voyage jusqu'à Rotterdam.

» Le gouvernement hollandais maintient ses déclarations sur la neutralité. Tout navire armé est un navire de guerre, et les navires armés ne sont pas autorisés à entrer dans les eaux territoriales hollandaises, sauf en cas d'extrême danger. Les cas de maladie ou de manque d'eau ne peuvent être invoqués. »

Le Ravitaillement des sous-marins à Majorque

Madrid, 11 mars. — On mande de Palma-de-Mallorca que les vapeurs espagnols « Isleno » et « Formentera » ont reçu des autorités maritimes l'ordre de surveiller les côtes de l'île dans le but d'empêcher le ravitaillement des sous-marins allemands et autrichiens.

Le croiseur espagnol « Extramadura » et plusieurs torpilleurs ont reçu une consigne analogue.

Les Pertes de la Marine marchande allemande

Bâle, 11 mars. — Le syndic des armateurs du « Weser » a déclaré que les pertes subies par la marine marchande allemande atteignent 1 million 300,000 tonnes, représentant une valeur totale de 840 millions.

Création d'une Commission de Contrôle des Effectifs

Paris, 10 mars. — Le Président de la République, sur le rapport du ministre de la guerre, vient de signer le décret suivant :

Article 1er. — Il est institué au ministère de la guerre, pour la durée des hostilités, une commission de contrôle des effectifs.

Art. 2. — Cette commission est composée comme suit : Ministre de la guerre, président; M. Jeanneney, sénateur, vice-président; MM. Gervais, sénateur; Dalbiez, député; Paté, député; le général Desprez, inspecteur général des effectifs; le contrôleur général Boone, adjoint à l'inspecteur général des effectifs; le général Dumézil, délégué du ministre de l'armement et des fabrications de guerre, chargé du contrôle de la main-d'œuvre dans les usines de guerre; Develle, sénateur, délégué du ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture chargé du contrôle de la main-d'œuvre agricole; le colonel Coste, délégué du ministre des travaux publics, des transports et du ravitaillement, chargé du contrôle de la main-d'œuvre dans les mines; le contrôleur général de Lavit, qui remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. — La commission a dans ses attributions toutes les questions relatives tant à l'entretien des effectifs mobilisés qu'à leur utilisation la meilleure; elle est appelée à donner son avis sur les projets ou propositions de loi ayant ces objets dans le même domaine.

Elle coordonne l'action des délégués des ministres de la guerre, de l'armement, du commerce et des travaux publics.

Art. 4. — La commission propose les mesures propres à assurer la stricte application des lois, règlements et instructions concernant l'affectation ou l'emploi de tout mobilisé ou mobilisable, quels que soient la formation, le service ou même le département ministériel duquel il relève, et aussi bien dans la zone des armées, arrière et étapes qu'à l'intérieur.

Art. 5. — A cet effet, il est notamment rendu compte à la commission par les délégués des ministres de leurs opérations de contrôle et des mesures qui les ont suivies. Elle statue sur toutes les difficultés rencontrées au cours de ces opérations et qui n'auraient point été résolues sur place. La commission provoque, s'il y a lieu, des investigations sur les faits parvenus à sa connaissance. Elle peut déléguer un ou plusieurs de ses membres à l'effet de procéder à une enquête ou y participer.

Art. 6. — Les conclusions adoptées par la commission sont aussitôt transmises au ministre de la guerre, qui, après les avoir sanctionnées, en assure ou fait assurer l'exécution.

Un Emprunt espagnol d'un Milliard

Madrid, 11 mars. — Le gouvernement annonce l'émission d'un emprunt d'un milliard en rente amortissable au taux de 5 %.

L'Empereur Charles et ses Ministres

Zurich, 11 mars. — Selon les « Dernières Nouvelles de Munich », la rentrée de l'empereur Charles à Vienne a eu lieu d'une façon tout à fait inopinée. Les conversations de l'empereur avec le comte Tisza et ses acolytes ont dû être particulièrement orageuses, car l'empereur a quitté subitement, à sept heures et demie, la salle des délibérations pour se rendre à la gare. Or, le train spécial du souverain ne devait quitter Budapest qu'à neuf heures et demie du soir.

L'empereur et l'impératrice attendaient le départ du train sans que ni Tisza ni aucun membre de son cabinet se tinssent autour d'eux. Avant de monter dans le train, l'empereur a déclaré qu'il regrettait que des événements politiques imprévus le forçassent à interrompre brusquement son séjour en Hongrie et à renoncer au voyage qu'il avait projeté de faire dans la monarchie hongroise.

La Corruption en Autriche

Zurich, 11 mars. — On annonce de Vienne la démission du président du conseil d'administration de la Banque des dépôts, M. Kranz, qui est impliqué dans une grave affaire de corruption relative à des fournitures de bière à l'armée. Deux autres directeurs de cette Banque, MM. Rubel et Freund, ont été mis en état d'arrestation pour le même motif.

L'épidémie de corruption qui sévit dans tout le pays est telle que l'empereur vient de décréter des mesures particulièrement énergiques, aussi bien contre les corrupteurs que contre les corrompus.

Sur le Front russe

LES TRANSPORTS ET LE RAVITAILLEMENT EN RUSSIE

Pétrograd, 10 mars. — L'Agence télégraphique de Pétrograd communique les renseignements suivants :

« Les chutes de neige de cet hiver, extrêmement abondantes, ont créé de graves difficultés dans les transports des blés par chemins de fer et dans leurs arrivages réguliers et opportuns à Pétrograd. Ces difficultés ont fait naître parmi la population la crainte, mal fondée d'ailleurs, de voir bientôt les approvisionnements de pain complètement épuisés; et les habitants de la capitale, cédant à la panique, commencèrent à enlever et à s'arracher ce produit d'alimentation, en déterminant ainsi une pénurie plus ou moins sensible. Ce fait a poussé le bas peuple, particulièrement les femmes, à organiser dans divers quartiers des troubles qui, grâce aux mesures énergiques prises, ne revêtirent nulle part un caractère sérieux. Simultanément une série de mesures extraordinaires ont été prises, entre autres l'organisation par la municipalité de ventes publiques de pain dans divers quartiers de la ville. En même temps les chutes de neige allant en diminuant et les voies ferrées étant peu à peu déblayées, les arrivages de produits à Pétrograd ont commencé à se rapprocher de la normale. »

LA SUPPRESSION DE L'ALCOOLISME

Pétrograd, 10 mars. — Le ministre des finances a fait connaître hier à la commission antialcoolique du conseil de l'Empire que le gouvernement accepterait le projet de loi ayant trait à la lutte contre l'ivrognerie. M. Bark a ajouté avoir reçu de l'autorité suprême l'assurance que si grands que soient les sacrifices que ce projet imposera au Trésor, le monopole de l'alcool ne sera jamais rétabli. Le projet de loi actuel ne constitue ni un palliatif ni une mesure provisoire, mais la réalisation de la volonté inébranlable de supprimer l'alcoolisme.

Manifestation franco-russe à Toulon

Toulon, 11 mars. — Une manifestation franco-russe a eu lieu, hier soir, au Théâtre municipal, en souvenir de la réception faite à Toulon aux escadres russes.

Dans l'assistance nombreuse étaient les marins russes, anglais et français, les soldats serbes et les Italiens.

Plusieurs orateurs ont fait ressortir l'effort russe aux prises avec la barbarie allemande.

Le Complot contre Lloyd George

Les Condamnations

Londres, 11 mars. — Mme Wheeldon est condamnée à dix ans de servitude pénale; M. Mason, son gendre, à sept ans de la même peine; Mme Winnie, sa fille, à cinq ans de la même peine; miss Hetty Wheeldon, son autre fille, est acquittée.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 12 mars 1917

(65)

La Femme au Diadème rouge

Par Paul d'IVOI

La jeune fille se rendit à cette invitation.

En pénétrant dans le salon, l'hallucination qui la hantait redoubla d'intensité.

A côté de Laure, la marquise était assise, et dans ses traits amaigris, elle retrouvait un visage entrevu.

Comme les objets, elle reconnaissait les personnes.

Mme Rœder s'était levée et présentait à la marquise la fiancée d'Antonin.

Mais, plus que la présentation, le regard loyal de Moïsette plaidait en sa faveur.

La vieille dame l'accueillit avec sympathie. Dès le premier abord, elle se sentait disposée à l'affection.

Et puis, ne savait-elle pas déjà quels trésors de dévouement, de courage recélait cette enveloppe de jeune fille ? Antonin, dans les interminables causeries de la convalescence, ne lui avait-il pas dit ce qu'elle avait fait pour lui ?

Aussi Madame de Taulignan exprima son étonnement du long silence gardé par Moïsette.

Ce fut pour celle-ci l'occasion d'un nouveau triomphe.

Le récit de sa captivité arracha des larmes à la vieille dame, et quand il fut terminé, elle tendit les bras à Moïsette :

— Mon enfant, lui dit-elle, avec une inflexion caressante de la voix, bientôt vous deviendrez ma petite-fille. Je n'ai plus longtemps à rester en ce monde, et je suis pressée de prendre une avance sur un bonheur éphémère. Embrassez-moi.

Sans s'en douter, la marquise obéissait à la nature. D'instinct, elle était entraînée vers sa fille, qui lui avait été ravie autrefois.

Et toutes deux, cherchant en leur esprit une appellation tendre, que leur ignorance de la situation les empêchait de trouver, échangèrent un affectueux baiser.

— Maintenant, reprit madame de Taulignan, il me faut annoncer à mon petit-fils l'heureuse visite. Oh ! ne craignez rien. Quoi qu'en dise le docteur, une pareille nouvelle ne peut lui faire de mal.

Elle se leva et, après un signe affectueux à Moïsette, elle se dirigea vers la porte.

Sur le seuil, Catherine, effarée, parut.

— Madame ! s'écria-t-elle en entrant, madame, les gendarmes !

— Les gendarmes ! répéta la marquise, eh bien ! Catherine, que voulez-vous que cela nous fasse ?

Laure ne dit rien, mais elle se dressa d'un mouvement brusque, les joues décolorées, l'angoisse pinçant ses lèvres.

Un brigadier de gendarmerie paraissait dans l'encadrement de la porte et près de lui se dessinait la silhouette de la mère Desbeaux.

— La voilà ! dit celle-ci en montrant Moïsette.

Le gendarme salua militairement la marquise.

— Faites excuse, madame, mais cette nuit on a volé madame Desbeaux, et elle accuse cette jeune fille.

— Moi ? s'écria Moïsette stupéfaite.

— Oui, vous, la belle fille, répliqua aigrement l'aubergiste. Faut pas faire la mijaurée. Il n'y avait que vous dans la maison cette nuit, et après votre départ, j'ai trouvé ma caisse forcée. Qu'avez-vous fait du sac d'écus que j'y avais enfermé.

Une rougeur ardente envahit le front de l'accusée.

— Madame, dit-elle, ce que vous faites est infâme. Mais votre accusation absurde tombera d'elle-même.

— Ta, ta, ta, riposta la mégère, tout ça, c'est des phrases. On sait bien que vous sortez de prison.

— Ah ! ah ! grommela le gendarme en se pinçant l'oreille, vous sortez de prison ?

Ce fut la marquise qui répondit :

— Oui, brigadier. Cette jeune fille s'est évadée de la forteresse où elle était enfermée pour avoir sauvé mon petit-fils de la mort.

— Oh ! murmura l'homme, évidemment embarrassé.

Catherine se mêla à la conversation :

— A quelle heure, mademoiselle a-t-elle quitté l'auberge, madame Desbeaux ?

— A cinq heures et demie.

— A six heures moins dix, elle était à la grille, où je l'attendais.

— Voilà une déclaration importante, remarqua le brigadier.

— Oui, poursuivit la nourrice, car elle prouve que Mademoiselle ne s'est pas arrêtée en route. Si donc elle avait dérobé l'argent, on le trouverait ici, dans sa chambre.

— C'est vrai, fit Moïsette avec un sourire, si madame la marquise le permet, allez voir, mes bagages ne sont ni nombreux ni encombrants, et votre perquisition ne vous prendra pas longtemps.

— Allez, répondit madame de Taulignan. Catherine, conduisez le brigadier à la chambre de Mlle Mahal.

— Avec votre permission, madame, je vais perquisitionner.

Les trois femmes restèrent seules.

— Je suis désolée, mesdames, fit Moïsette au bout d'un instant, d'être la cause involontaire de cette invasion de votre domicile.

La marquise l'attira près d'elle, et doucement :

— Ne vous excusez pas, mon enfant. Je n'ai éprouvé qu'un sentiment de mépris pour cette sotte créature accusant une personne que je considère déjà comme alliée à ma famille.

Touchée par cette déclaration délicate, la jeune fille se baissa et appuya ses lèvres sur la main de l'aïeule.

— Mais qu'as-tu donc, Laure, reprit Mme de Taulignan, tu es pâle à faire peur; tu ne vas pas t'émouvoir pour un incident sans importance.

— Non, balbutia Mme Rœder, mais je suis reprise du même malaise qu'hier. Il me semble que je vais me trouver mal.

L'aïeule n'eut pas le temps d'insister.

La porte se rouvrit et le brigadier entra. Il était grave, sévère. Son embarras de tout à l'heure avait disparu.

Il s'avança vers Moïsette et d'un ton calme, avec la dignité étrange qu'empruntent à l'exercice de leurs fonctions ces humbles représentants de la justice :

— Mademoiselle, dit-il, j'espère encore qu'il y a un malentendu, mais je suis forcé de vous mettre en état d'arrestation. L'argent de la veuve Desbeaux se trouvait dans le paquet contenant vos vêtements.

Tout le monde se regardait.

On eût dit qu'un coup de foudre avait frappé les assistants.

Plus stupéfaite encore, Moïsette regardait.

— Je n'ai pas bien entendu, dit-elle enfin; vous dites que cet argent ?...

— Etait dans votre petit paquet, enfermé encore dans le sac aux initiales de la veuve.

La jeune fille éclata d'un rire nerveux.

— Cela n'est pas, cela ne peut pas être... Comment voulez-vous que j'aie volé, moi !

Et tendant les mains vers Mme Rœder, vers la marquise :

— Vous ne le croyez pas, n'est-ce pas vous ne le croyez pas ?

D'un mouvement automatique, Laure se détourna.

Moïsette la vit. Elle poussa un cri déchirant et se renversa sur son siège, privée de sentiment.

La marquise courut à elle :

— Brigadier, dit-elle de ce ton de commandement superbe où revivait tout l'orgueil de sa race, retirez-vous. Je réponds de cette enfant. Qu'en rouvrant les yeux elle ne vous aperçoive pas. De pareilles émotions sont faites pour tuer une honnête jeune fille.

Et comme le gendarme voulait répliquer :

— Restez au château s'il vous convient. Catherine, donnez ordre que l'on fasse déjeuner ce brave homme... Vous êtes soldat, vous avez le respect de l'honneur. Comprenez donc que la marquise de Taulignan ne se porterait pas caution pour une aventurière.

Dominé par le grand air de la vieille dame, le brigadier sortit.

Alors, l'aïeule put s'occuper de Moïsette qui, pâle, les paupières bleutées, n'avait pas fait un mouvement.

— Allons, Laure, continua la marquise, de l'eau de Cologne, du vinaigre, n'importe quoi, il faut remettre cette enfant sur pied.

Et, tandis que Madame Rœder obéissait machinalement, la vieille dame défaisait le corsage de la jeune fille, desserrait le corset afin que rien ne gênât sa respiration.

Tout à coup, elle s'arrêta et poussa un cri sourd :

— Mon Dieu !

Il y avait un accent de saisissement si profond dans cette exclamation, que Laure accourut.

— Qu'avez-vous ma mère ?

— Là, là, regarde.

La main de la marquise désignait la poitrine de Moïsette, et dans une épouvante folle Madame Rœder aperçut, se détachant sur la peau rosée, un petit joujou d'enfant, un pierrot de nickel, articulé, retenu au cou par une chaînette de cuivre.

Les deux femmes se regardaient, ayant dans leurs yeux vagues une menace éperdue.

Lentement, Laure courba la tête.

Dans un éblouissement, elle revoyait la scène du crime. La nuit sombre du 23 novembre; l'enfant endormie dans son berceau; la funèbre toilette accomplie par Catherine et ce cri de la paysanne :

— Allons, bon, je lui ai laissé son petit pierrot de nickel.

Et sa réponse à elle :

— Bah ! un joujou sans importance, cadeau de sa grand'mère. Ce n'est pas cela qui la fera reconnaître.

Et maintenant ce joujou venait de frapper Madame de Taulignan. L'heure décisive fixée par la justice immanente avait-elle donc sonné ?

La marquise parla, et la complice de Catherine crut sentir son sang se glacer dans ses veines en entendant ces mots, expression d'un espoir suprême :

— Si c'était elle !

Moïsette rouvrait les yeux.

Son premier regard rencontra celui de Madame de Taulignan, affectueusement fixé sur elle. Un pâle sourire desserra ses lèvres.

— Merci, dit-elle.

Dans cette seule parole, il y avait toute la gratitude de l'abandonnée.

— Vous êtes libre, répondit la vieille dame.

— Libre, répéta Moïsette.

— Oui, ma fille, j'ai répondu de vous.

— Que vous êtes bonne, murmura la jeune fille avec un accent d'ineffable tendresse, et confiante, délicieusement émue, elle se tourna vers Laure :

— Vous aussi, Madame, soyez remerciée.

Sa main faible encore, comme engourdie, se tendait vers la mère d'Antonin.

(A suivre.)

FRONT RUSSE

Les Turcs sont encore battus

Pétrograd, 10 mars.

Front occidental : Fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

Front roumain : Au nord-est d'OKNA, nos troupes font des contre-attaques ayant pour but de reprendre les hauteurs perdues le 23 février.

Sur l'autre front, reconnaissances et fusillades d'éclaireurs.

Front du Caucase : Au sud-ouest d'ILEOU, au bord de la mer Noire, des attaques insignifiantes des Turcs ont été rejetées.

A l'ouest de GUMIEH-KHANE, nos éclaireurs ont attaqué les Turcs. Après avoir détruit des fortifications et pris des mitrailleuses et des téléphones, ils sont revenus avec 4 officiers et 49 askaris prisonniers.

Dans la direction de Bidjara, nos troupes se sont emparées des positions turques près de Senne et de la ville elle-même.

Dans la mer Noire, un de nos sous-marins a détruit dans la région du Bosphore un grand navire à vapeur et deux remorqueurs qui, en fuyant, se sont jetés à la côte; un autre sous-marin a détruit huit goélettes.

FRONT ITALIEN

Incursion ennemie repoussée

Rome, 10 mars.

Dans la vallée de Travignolo, au cours de la nuit du 8 au 9, pendant une forte tourmente, un détachement ennemi a réussi à faire irruption dans une de nos positions avancées sur les pentes méridionales du Cima di Bocche; il a été ensuite rejeté par une contre-attaque. Dans la journée du 9, actions habituelles de l'artillerie; la nôtre a fait des concentrations de tirs efficaces sur la gare de Santa-Lucia de Tolmino et dans le secteur de Castagnevizza.

Communiqué belge

Le Havre, 10 mars.

Lutte d'artillerie entre Dixmude et Nieuport. Lutte à coups de bombes dans la région de Steenstraete.

Communiqué hebdomadaire belge

du 3 au 9 mars

Le Havre, 10 mars. — Durant la semaine du 3 au 9 mars 1917, les tirs au fusil et à la mitrailleuse ont été particulièrement vifs la nuit. Les engins de tranchées ont été en activité surtout vers Steenstraete et Hetsas. Des luttes à coups de bombes en ont résulté; leur violence a atteint son maximum dans la journée du 6 mars.

Le même jour a également marqué la plus grande activité d'artillerie au front belge. Les pièces belges ont exécuté des tirs de destruction réussis sur les travaux ennemis de première ligne de la région de Hetsas et dispersé des rassemblements en réponse à l'artillerie ennemie qui a canonné différents points du front belge. Au cours de la semaine écoulée, nos batteries ont vigoureusement riposté tant à l'est de Ramscapelle que vers Dixmude.

La Guerre aérienne

Un Avion boche descendu

Paris 10 mars (officiel). — **Un avion allemand a été abattu par le tir de nos canons spéciaux dans la région de Saint-Mihiel.**

En Angleterre

Un Accord favorable à la France

Paris, 10 mars. — Les conférences poursuivies durant toute la semaine entre M. Clémentel, ministre du commerce de France, et Sir Albert Stanley, ministre du commerce d'Angleterre, touchant la prohibition totale dont le gouvernement britannique a récemment frappé certains produits, viennent de prendre fin. Elles ont abouti, sur un grand nombre de points, à un accord maintenant des contingents pour des articles essentiels de la production française.

Un certain nombre d'articles ont été réservés : les uns seront soumis à une étude d'experts techniques, les autres continuent à faire l'objet de négociations entre les deux gouvernements, en vue d'arriver à un accord définitif devant ménager, dans la mesure possible, les intérêts de la [illegible] française.

États-Unis et Allemagne

PLUS DE RENSEIGNEMENTS PUBLICS

Washington, 10 mars. — Le ministère de la marine demandera aux journaux de ne pas donner de renseignements sur les mouvements. Le ministère a déjà demandé aux Compagnies de télégraphe de supprimer tous les renseignements sur les vaisseaux traversant l'Atlantique dans les deux directions.

LA SANTE DU PRESIDENT WILSON

Washington, 10 mars. — Le président Wilson est encore obligé de garder le lit. Son indisposition, qui résulte d'un refroidissement, sans offrir un caractère inquiétant, exige cependant du repos et des soins actifs.

La Question des Loyers

DES VŒUX INTERESSANTS

Dijon, 10 mars. — L'Union syndicale des propriétaires de la Côte-d'Or vient d'émettre un vœu demandant : 1. la taxation des loyers par une commission nationale et des commissions locales ou départementales après la visite des logements; 2. la détermination plus nette des conditions d'hygiène de l'habitation et l'interdiction formelle de la location des logements ne réalisant pas ces conditions; 3. la construction obligatoire par les municipalités, aidées par l'État, d'habitations populaires où seraient logés au plus bas prix les familles les plus nombreuses refusées par les propriétaires [illegible] mains.

Les Allocations aux Familles des Agriculteurs des Classes 88 et 89 maintenues jusqu'à nouvel ordre

Paris, 10 mars. — M. Malvy, ministre de l'intérieur, vient d'adresser à M. Marrou, député du Puy-de-Dôme, la lettre suivante :

« Monsieur le Député,

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par un télégramme en date du 28 février, j'ai avisé les préfets que les allocations militaires attribuées aux familles des hommes appartenant aux classes 1888 et 1889 qui ont été mis à la disposition de l'agriculture doivent être maintenues jusqu'à nouvel ordre.

» Agréez, etc. »

En Allemagne

EMEUTES A COLOGNE

Londres, 10 mars. — Des émeutes assez sérieuses ont eu lieu à Cologne. Elles furent provoquées par les femmes, qui ont, en ce moment, des difficultés croissantes à se procurer des vivres. Toutefois, ces bagarres ont eu un caractère local et sont aisément réprimées par les autorités.

Le gouvernement allemand ne modifiera pas son attitude. Il observe actuellement comme règle de conduite le principe suivant : l'armée doit être ravitaillée en premier lieu; ensuite, des réserves doivent être ménagées en vue d'assurer des vivres jusqu'à l'été. En dernier lieu, on doit secourir les femmes et les enfants, qui souffrent d'un dénûment cruel.

En attendant, le gouvernement constitue des stocks d'approvisionnements pour l'armée et les ouvriers des munitions.

La Mort de Zeppelin

LES OBSEQUES

Zurich, 10 mars. — Les obsèques du comte Zeppelin auront lieu à Stuttgart au début de la semaine prochaine. Les funérailles auront un caractère véritablement national, et toutes les maisons régnantes de l'empire seront représentées.

LA PRESSE ALLEMANDE

Amsterdam, 10 mars. — La presse allemande publie de longs articles nécrologiques consacrés au comte Zeppelin et à son œuvre.

Les critiques militaires prétendent que les zeppelins ont rendu de grands services, particulièrement à la marine, mais ils admettent que les espérances que l'on avait fondées sur leur pouvoir de destruction n'ont pas été remplies.

Les Pertes allemandes

4 Millions d'Hommes avoués

Paris, 10 mars. — Les listes officielles des pertes des armées allemandes publiées en février contiennent les chiffres suivants : tués, 18,811; blessés, 41,924; disparus, 12,162. Total, 72,897. Ces listes se rapportent aux opérations de janvier.

Le total des pertes avouées depuis le début des opérations jusqu'au 31 janvier, total très notablement inférieur à la réalité, est le suivant :

Tués, **1 million 21,472**; blessés, **2 millions 603,020**; disparus, **572,789**. Total, **4 millions 197,281.**

La Circulation sur le Réseau du Midi

Paris, 10 mars. — Le groupe des députés du réseau du Midi, ému par le trouble économique produit par les dernières suppressions de trains, a délégué un de ses membres, M. Noguès, pour aller exprimer ses desiderata à la direction de la Compagnie. Celle-ci a répondu que obligée d'exécuter les ordres formels du gouvernement, elle ne pouvait rétablir aucun des trains supprimés — crise de combustible et de personnel. — Mais, pour atténuer le plus possible la gêne qui en résulte, elle a déjà ajouté sur quelques lignes, aux trains de marchandises réguliers, des wagons de voyageurs. Sur la demande du groupe, elle a promis de généraliser cette mesure, de même qu'elle est disposée à étudier la modification de certains horaires qui seraient contraires à l'intérêt général.

La Taxe du Sucre cristallisé

Paris, 10 mars. — Le carnet de sucre pour la consommation familiale comportant des attributions par fractions de 250, 500, 750 grammes, il a été nécessaire de remanier la taxe du sucre cristallisé et de la mettre en concordance avec ce fractionnement. Après avoir pris l'avis du comité de répartition du sucre et du comité de taxation de denrées et substances, le préfet de police vient de fixer en conformité des usages du commerce les prix de vente du sucre cristallisé ainsi qu'il suit :

1 fr. 45 le kilo;
1 fr. 10 les 750 grammes;
0 fr. 75 les 500 grammes;
0 fr. 40 les 250 grammes.

BORDEAUX

1

Il y a un an

12 MARS 1916

Au grand quartier général français, est tenu un conseil de guerre des alliés où sont représentées les puissances de l'Entente.

Aux Etats-Unis, des poursuites sont exercées contre le consul général d'Allemagne, les agents subalternes du consulat de San-Francisco et le consul de Turquie. Ces agents sont accusés d'avoir fomenté un complot dans l'ouest pour détruire les fabriques de munitions.

A la Chambre de Commerce

Réception des Capitaines de l' "Orléans" et du "Rochester"

La réception, à la Chambre de commerce, des capitaines Tucker, de l'« Orléans », et Kokeritz, du « Rochester » fixée en principe à mercredi dernier, a dû être retardée en raison du voyage des deux capitaines à Paris. Elle a eu lieu samedi, à deux heures, et a été toute simple et toute cordiale.

M. Daniel Guestier, président, qui avait à ses côtés M. Charles Gruet, maire de Bordeaux, membre de la Chambre de commerce; Julien Sauve, secrétaire général, représentant le préfet de la Gironde; Clavel, ingénieur en chef du service maritime; Rousseaux, agent maritime de la Kerr Line, et ses collègues du bureau et de la Chambre de commerce, a fait aux deux capitaines le plus aimable accueil.

« Vous avez été félicités, leur a dit M. Guestier, d'avoir échappé à la zone dangereuse de l'océan ; on vous a félicités aussi d'être sortis de la zone, je dirais « redoutable » des discours; je vous en félicite à mon tour et j'ajoute que vous n'avez plus rien à craindre de moi. »

S'exprimant alors en anglais, le président de la Chambre de commerce, dont nous traduisons les paroles, a poursuivi :

« Mes chers amis,

» Enfin, nous vous possédons ici tous deux en même temps. Quand, l'autre jour, nous avons traversé Bordeaux, vous étiez réunis dans nos cœurs et dans nos pensées; mais aujourd'hui, nous vous avons tous deux en réalité auprès de nous, et cela est mieux.

» La Chambre de commerce m'a confié la mission de remettre à chacun de vous une médaille commémorative de ce voyage historique vers Bordeaux à travers l'océan. Le souvenir restera dans vos familles comme un témoignage de nos sentiments et aussi comme une preuve de l'amitié sincère qui unit nos deux nations.

» Depuis longtemps, nous vous nommions nos cousins américains. Maintenant, ce sont les « frères américains » que nous voulons voir en vous. »

LA MEDAILLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EST REMISE AUX DEUX CAPITAINES

Les deux capitaines ont chaleureusement remercié M. Guestier, qui a offert à chacun d'eux la médaille d'argent grand module de la Chambre de commerce.

L'avers, gravé par J.-C. Chaplain, représente une Minerve casquée, tenant en la main gauche une palme, et de la droite, levée, décerne au mérite une couronne d'olivier.

Au revers, gravé par H. Dubois, se trouve une couronne de chêne et de lauriers, avec, au centre : « Chambre de commerce », et en exergue :

Pour l'exemplaire destiné au capitaine Tucker : « Arrivée de l' « Orléans » à Bordeaux. — 27 février 1917. »

Pour l'exemplaire destiné au capitaine Kokeritz : « Arrivée du « Rochester » à Bordeaux. — 2 mars 1917. »

Sur la tranche de chaque médaille est gravé le nom du capitaine.

Les capitaines Tucker et Kokeritz ont été très touchés de ce témoignage de haute estime.

Ajoutons que M. Daniel Guestier a tenu à exprimer ses très vifs regrets de ce que M. le Consul des Etats-Unis, par suite d'une erreur, n'ait pu être touché par l'invitation qui lui était destinée. Dans l'esprit de tous, le distingué représentant de la nation amie était présent à cette réunion de famille.

Une coupe de champagne a été servie : on a bu : « aux Etats-Unis » et « à la France », « aux deux capitaines » et « à la Chambre de commerce ». Enfin, à trois heures, MM. Tucker et Kokeritz ont quitté le palais de la Bourse en disant une fois de plus les sentiments de gratitude qu'ils emporteront de leur séjour à Bordeaux.

Comité consultatif d'Action économique de la 18e Région

Le C. C. A. E. de la 18e région a tenu sa réunion samedi, 24 février, à la préfecture. Après une matinée consacrée aux travaux des commissions, la séance a été ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, assisté de M. l'Intendant directeur Durosoy, délégué du ministre de la guerre; de M. Guestier, président de la Chambre de commerce, et de M. l'attaché d'intendance Schatz, secrétaire, délégué adjoint du ministre de la guerre, en présence des représentants des grandes administrations civiles et militaires intéressées, et de nombreux délégués des cinq départements de la 18e région.

En ouvrant la séance, M. le Préfet montre l'importance que les graves circonstances actuelles donnent aux travaux du comité, dont l'œuvre essentielle est d'assurer à notre région les moyens d'atténuer les conséquences des redoutables crises présentes encore aggravées par le développement de la guerre sous-marine. Il met en valeur les efforts accomplis par la commission permanente, qui a suivi avec constance toutes les questions si complexes qui se posent à cette heure et leur a donné, en maintes circonstances, d'heureuses solutions.

Le délégué adjoint du ministre, M. Schatz, rend compte ensuite de l'activité du secrétariat du C. C. A. E. depuis la dernière réunion. Un grand nombre d'interventions utiles ont été effectuées à l'occasion de la crise des transports sur les réclamations des groupements commerciaux, dans le but de mettre fin à certaines inégalités de répartition et afin d'acheminer des marchandises en souffrance dont le besoin est urgent. D'un autre côté, des efforts sont parallèlement poursuivis en vue d'accélérer la reprise de la navigation fluviale, qui va faire l'objet d'une réunion interrégionale très prochaine. A cet égard, le comité a été saisi par la Société « La Baïse » de nouvelles demandes de subventions en vue de développer son matériel naviguant.

La crise des charbons, dont on connaît la gravité dans notre région, a suscité également des interventions multiples du comité, d'accord avec la commission de répartition, dont l'action a été si efficace pour maintenir en activité, au prix de difficultés presque insurmontables, nos industries et nos services publics. C'est ainsi que le secrétariat est intervenu en faveur des fabricants de conserves et des verriers, auxquels il a procuré immédiatement, sur place, grâce au bienveillant concours des importateurs, certaines quantités de combustible leur permettant d'attendre l'arrivée de nouveaux navires. D'autre part, au cours de la visite faite à Bordeaux par M. le Ministre des transports et du ravitaillement, il l'a informé du remède que pouvait apporter à notre déficit de combustible les gîtes de lignite de Laluque, étudiés sur place, au cours de son enquête dans les Landes. Depuis cette date, le ministre a envoyé un délégué spécial procéder à l'examen de ces gisements et déjà, quelques grands services de la Ville (octroi, service des eaux, usines à gaz) ont utilisé ce combustible avec succès, mélangé à la houille.

De nombreuses interventions ont été également effectuées par le secrétariat du C. C. A. E. dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, notamment pour l'obtention des fers blancs nécessaires à la fabrication des boîtes de conserves et pour l'acheminement du sel dont les boulangeries ont été un moment menacées de manquer, etc.

En terminant l'exposé des travaux du secrétariat, le délégué adjoint signale la publication très prochaine de l'enquête sur le département des Landes et la collaboration décidée du comité avec l'Association nationale d'expansion économique et le bureau commercial de l'armée d'Orient.

Le rapporteur de la commission permanente rend compte ensuite des demandes de sursis, au nombre de 311, présentées depuis la dernière réunion et sur lesquelles 182 ont reçu un avis favorable et 10 l'octroi de facilités. Adoptant les propositions de la commission permanente, le comité complète les directives concernant l'instruction des demandes de sursis en décidant que, sauf cas exceptionnels, et notamment le départ dans des comptoirs coloniaux, les demandes des auxiliaires des classes 1902 et au delà ne pourront être prises en considération que si l'intéressé a été déclaré inapte à partir en formation.

Il approuve la propagande organisée en vue de préconiser la culture des pommes de terre de plus en plus nécessaires, en présence du déficit éventuel de la récolte et de l'approvisionnement en blé, et charge le secrétariat de publier une note précisant les espèces à recommander, les terrains à choisir, les façons à donner.

Il prend la décision de continuer sa campagne relative aux économies, de concert avec les sous-comités qui devront préciser, pour chaque département, les produits dont la consommation peut être réduite, et les consommations de luxe à restreindre. Il émet à cet égard le vœu de voir : 1. réprimer suivant les instructions données par l'autorité militaire les gaspillages qui peuvent se produire, en ce qui concerne le pain inutilisé par les troupes; 2. organiser l'ensemencement des jardins des dépôts; 3. poursuivre une propagande énergique en faveur des économies nécessaires tant par la voie de la presse que par celle des cinémas. A ce propos, le comité décide d'appeler de la façon la plus sérieuse l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de moraliser les spectacles, et en particulier ceux des cinémas qui sont trop souvent l'école de l'inconduite, du cambriolage et même du crime. Il estime que le cinéma pourrait, au contraire, être employé utilement pour organiser dans le grand public la lutte contre les fléaux qui menacent l'avenir de la race et pour propager, ainsi que cela se pratique dans certains pays alliés, les conseils utiles en matière financière, économique, agricole qui peuvent être du plus haut intérêt pour le succès de la guerre et l'avenir de la nation.

A l'occasion de l'examen des décisions prises en matière de transports, notamment en vue de la création à Bordeaux d'un parc de wagons-foudres analogue à ceux existant dans le Midi, le comité, après avoir constaté l'aggravation croissante de la crise des transports commerciaux de plus en plus réduits, fait ressortir l'intérêt essentiel pour l'agriculture d'obtenir en temps utile les transports d'engrais.

La commission d'agriculture fait adopter ensuite, après une intéressante discussion, les vœux suivants :

1. Que les hommes des classes 1888 et 1889 libérés comme agriculteurs soient très rigoureusement surveillés en vue de s'assurer qu'ils emploient leur temps à un travail agricole effectif;

2. Que l'autorité militaire, s'inspirant de l'exemple donné par certaines subdivisions de la 18e région, soit sollicitée de généraliser la constitution d'équipes encadrées de gradés et disposant de chevaux, en vue d'ensemencer et de labourer pendant des délais très courts les terres incultes. Ces équipes seraient mises, sur leur demande, à la disposition des comités d'action agricole, qui devraient immédiatement leur procurer les instruments aratoires nécessaires. Elles pourraient être utilisées dès maintenant d'une façon particulièrement efficace pour la culture des céréales.

3. Que soit révisée l'attribution des prisonniers de guerre à certaines entreprises privées ou à des travaux publics non urgents, et qu'il en soit attribué le plus grand nombre possible aux entreprises agricoles.

Le comité est saisi également des conséquences entraînées par la circulaire ministérielle donnant instruction aux préfets d'interdire momentanément dans leur département la sortie des pommes de terre autres que celles de semence. Il en résulte que certains départements ont un stock beaucoup trop important pour leur population, alors que d'autres sont presque démunis de cette denrée. Le directeur des services agricoles montre que cette situation ne peut être que de très courte durée, et prendra fin une fois les semences effectuées.

Au nom des commissions du commerce, de l'industrie et des transports, le vœu suivant est ensuite voté :

« Que soit assurée une application plus stricte des circulaires ministérielles concernant les hommes en sursis d'appel employés dans les usines travaillant pour l'armée, afin que les sursitaires dont l'employeur aura obtenu le renvoi justifié ne puissent aller s'engager dans une usine voisine, ce qui rend vaine la mesure disciplinaire prise à leur égard. »

Le comité prend acte de l'accord très important intervenu sur la question de l'alcool entre les représentants du Nord et ceux du Midi, et des nouvelles instructions ministérielles décidant le passage de troisième en première catégorie d'urgence du transport des poteaux dont les mines anglaises et françaises sont menacées de manquer, et pour lesquelles aucune satisfaction n'a été donnée encore, faute de matériel.

Il est ensuite procédé à l'exposé des travaux des sous-comités.

La séance est levée à 5 heures 45.

Office central de la Charité bordelaise

L'Office central continue, malgré la guerre, à remplir son rôle si utile avec la même activité que par le passé. Il fait même preuve d'une activité plus grande encore, car les promoteurs des nombreuses Œuvres créées depuis le début des hostilités, ayant apprécié ses services, lui demandent chaque jour son concours. En 1916, il a fait pour elles 1,219 enquêtes. En même temps, il en faisait 11,078, tant pour ses adhérents que pour le Bureau de bienfaisance, soit un total de 12,297. Ses renseignements, toujours des plus complets, permettent d'apprécier le degré d'intérêt dont les solliciteurs sont dignes.

Ce service, qui possède plus de 75,000 dossiers, permet aux personnes charitables ayant le superflu et voulant secourir les moins favorisés de la vie, de le faire avec tout le discernement possible.

Quant à la branche de l'Indicateur trop peu connue du public, elle rend, modestement et sans bruit, des services inappréciables, tels que : admission de vieillards ou de malades dans les hospices, placements d'enfants dans les orphelinats ou chez des particuliers, travail procuré ou indiqué, rapatriements opérés, secours d'urgence pour soulager des misères dignes d'intérêt, renseignements donnés sur toutes les œuvres, direction des personnes désirant placer ou secourir des malheureux, etc.

Les statistiques des mois de janvier et février 1917 permettent de constater le développement continu des services, ce qui prouve bien que les ressources offertes à tous par l'Office sont appréciées de plus en plus, non seulement par les institutions charitables sans distinction, mais aussi par les particuliers, qui ont tant besoin d'être renseignés et guidés.

Pour continuer à remplir sa tâche, l'Office a besoin de ressources. Il fait un pressant appel à tous ses adhérents pour qu'ils fassent connaître les services rendus et le bien réalisé, afin de susciter de nouvelles adhésions.

Par suite du récent décès de son regretté président, M. Marin, l'Office central vient de reconstituer son bureau de la façon suivante :

Président, M. Bödel, conseiller à la cour; vice-présidents, MM. Buhan, vice-président du Bureau de bienfaisance, et comte d'Humières, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; secrétaire général, baron de Pelleport-Burète; trésorier, M. Emile Lacombe; secrétaires, MM. Laborderie, avocat, et Rebsomen.

Le siège de l'Office central est rue Porte-Basse, 15. Bureau ouvert de neuf heures à onze heures et de deux heures à quatre heures. Téléphone 230.

Croix-Rouge française

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié la remarquable conférence faite en décembre dernier, sous le patronage du Conseil commun de la Croix-Rouge française de Bordeaux, par M. Germain Bapst, sur l'effort charitable des Etats-Unis. Nous avons alors annoncé que la Croix-Rouge se proposait de donner une seconde conférence, consacrée, celle-ci, à l'Effort charitable de la Suisse.

Nous apprenons que cette conférence aura lieu le lundi 16 avril prochain. Elle sera faite par l'éminent écrivain suisse M. Benjamin Vallotton, l'auteur de tant d'œuvres si connues en France, notamment de cet admirable livre récemment consacré par lui à nos frères d'Alsace et portant ce titre émouvant qui est à lui seul tout un programme « On changerait plutôt le cœur de place ». M. Benjamin Vallotton est un ami du premier degré de la France. Il a fait, le 25 janvier dernier, à la Sorbonne, sur l'Alsace et les Alsaciens, une conférence dont le succès, attesté par les journaux de tous les partis, a été considérable.

Nul doute qu'il ne retrouve le même succès à Bordeaux, lorsqu'il viendra y parler de l'effort fait par son noble pays, dont tout le monde connaît le rôle en faveur de nos hôpitaux, de nos blessés, de nos malades, de nos infirmières, de nos prisonniers.

Médaille d'Honneur

Une médaille d'honneur en bronze a été décernée, pour acte de courage et de dévouement, à M. Jean Daubard, soldat de 2e classe au 256e régiment d'infanterie, domicilié dans le département de la Gironde.

Centre d'Instruction physique

Les membres de l'enseignement public sont informés qu'en raison de l'avance des vacances universitaires de Pâques, les stages prévus au Centre régional d'instruction physique, et à Joinville, sont fixés du mardi 3 avril au vendredi 6 avril, au lieu du 10 au 13 avril.

Exequatur

L'Exequaturt a été accordé à M. Enrique A. Lewis, consul général de Panama à Bordeaux.

Passage de Consuls américains à Bordeaux

A l'hôtel Terminus, sont descendus vendredi soir : MM. Mac Maly, consul américain à Hambourg, et Nicolas-Georges Iffs, consul américain à Stuttgart. Ils sont repartis samedi matin pour Madrid.

PETITE CHRONIQUE

La série continue. — Mme Marguerite Georges, 6, rue Amélie, à Caudéran, prenait place, samedi soir, dans un tramway de la rue Judaïque. Arrivée aux boulevards, elle constata que son sac à main, renfermant une somme de 205 fr., avait disparu.

Des paroles aux actes. — Au cours d'une querelle qui avait éclaté dans un débit de la foire, samedi soir, vers neuf heures, le sujet chilien Remyu Ojeda a été frappé à coups de bouteille et blessé à l'œil gauche par un inconnu avec lequel il consommait.

Au Dépôt. — José P..., pour coups sur des balayeuses de nuit, cours Saint-Jean, à l'angle de la rue Marbotin, samedi soir. Ses complices, qui ont pris la fuite, sont recherchés.

— Léopold C..., inculpé de deux agressions suivies de vol.

— Gaston C..., pour vol de vin commis samedi après-midi sur les quais et coups à un préposé des douanes qui procédait à son arrestation.

— Eugène H..., pour vol de cuir.

Morte dans son lit. — Mme Alina Gribaud, quarante-sept ans, marchande, 23, rue Rougier, a été trouvée morte dans son lit samedi soir, vers dix heures trente. M. le docteur Fassy, médecin municipal, requis, après examen du cadavre, a conclu à une mort naturelle.

Il a été saisi deux ballots de cuir : 1° numéro 399, marque B. L. R. P., poids 77 kilos; 2° numéro 307, marque B. L. R. P., poids 83 kilos, volés au préjudice d'inconnu.

Prière au propriétaire de ces marchandises de se faire connaître à la Permanence, bureau de la Sûreté.

Un Sénégalais tué à Coups de Revolver

Est-ce le Portefeuille de la Victime ?

M. Simon Bompunt, arrimeur, 37, rue de-Galles, a déposé samedi soir, vers neuf heures, à la Permanence, un portefeuille vide, qu'il avait trouvé le matin rue Léon-Valade. Ce portefeuille semblerait avoir appartenu au Sénégalais Youssou Thiam, qui fut tué à coups de revolver vendredi soir, et dont nous avons relaté les faits. Cette trouvaille a été déposée au parquet.

Grand Fondoir moderne de la Vendée

ETABLISSEMENTS LOUIS BIRET à POUZAUGES (Vendée).

Annexe pour la réception des suifs : 6, rue Cotrel, à Bordeaux.

Nous avons l'avantage de donner ci-dessous les prix que nous avons payés pour les suifs en branche provenant de la Boucherie de Bordeaux pour le mois de **Février** dernier :

1re catégorie : Rognons — Bragues — Toiles, Soubre-cœur **153.92**
2e catégorie : Mouton frais **115.38**
3e catégorie : Menu frais et très propre **112.17**

Les prix ci-dessus sont établis sur le cours moyen du mois des spécialités comestibles de notre fabrication.

CHRONIQUE DU PALAIS

L'Affaire de Léognan

M. le docteur Salesses, médecin légiste, vient de communiquer au parquet ses conclusions relativement à l'autopsie du nouveau-né dont le cadavre fut trouvé sous un tas de bois à Léognan. Elles confirment les déclarations de la mère : l'enfant, né viable, est mort faute de soins; il n'a été l'objet d'aucune violence.

Dans ces conditions, le parquet écarte l'inculpation d'infanticide et met l'affaire à l'instruction, aux fins de poursuite correctionnelle.

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. MARQUET, président

JUGEMENTS REFORMES

Le tribunal correctionnel de Bordeaux aurait condamné à un an et un jour de prison Henriette Rivaille, âgée de vingt-six ans, qui, descendue dans une maison de famille, rue Fondaudège, y a volé 120 francs au préjudice de la domestique.

Sur appel a minima, la 4e Chambre de la cour a élevé la peine de prison à **dix-huit mois.**

— Le plâtrier Bur, quarante-cinq ans, rue du Petit-Goave, condamné le 27 février, à Bordeaux, à trois mois de prison, pour complicité de vol, a vu sa peine réduite à **un mois.**

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL vice-président

A l'audience correctionnelle de samedi, le tribunal a condamné :

A un mois de prison, Basile Arias, 29, rue des Bouviers, qui a violemment frappé à coup de ranchet un Espagnol nommé Antonio Blanc.

A un mois de prison, le marocain Malmoudou, dix-huit ans, rue du Parlement-Saint-Pierre, arrêté pour vol de rhum.

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

« M'Amour ». — Dimanche soir, irrévocablement, dernière de la délicieuse pièce qui a remporté depuis quinze jours un succès considérable. « M'Amour » sera joué par Tiluze, Simon, H. Vermeil, R. Guise, etc., Miles S. Delcy, L. Dormeuil, H. Denots, L. Villars, etc. Location sans frais rue Franklin.

Concert Gellibert-Lambert

Grande affluence au quatrième concert donné par Mme Gellibert-Lambert et M. Lambert-Mouchague. Au programme, beaucoup de musique moderne très judicieusement choisie, puis des œuvres pour la voix et pour le piano, de M. Lambert-Mouchague, en première audition, et deux pièces pour piano de M. Crocé-Spinelli, « Mystique » et « Fantasque », finement écrites, et dont Mme Gellibert-Lambert traduisit exquisement la délicate poésie.

Mlle Jacqueline Ramat prêtait à la séance son précieux concours. Elle fut chaleureusement applaudie, charmant l'assistance par une interprétation très artistique comme art vocal et comme expression, d'un air du « Jean not et Colin », de Nicolo Isouard; de l'« Invitation au voyage », de Duparc; de « la Cloche », de Saint-Saëns; d'« Iberia », de M. Lambert-Mouchague, et, du même auteur, des « Deux Roses », qui furent bissées.

Les belles qualités de pianiste de Mme Gellibert-Lambert s'affirmèrent souverainement dans un « Impromptu », de Chopin; « Scherzo-Valse », de Chabrier, puis dans « Bergers tranquilles » et « Chant du rouet », de M. Lambert-Mouchague, ces deux morceaux particulièrement goûtés par le public, qui, par ses bravos, appela l'auteur sur la scène.

M. Lambert-Mouchague eut d'ailleurs l'occasion de faire apprécier ses mérites de virtuose en exécutant, avec Mme Gellibert-Lambert, des œuvres de Léon Moreau, Chabrier, Debussy, pour deux pianos.

Le concert avait débuté par l'exécution de la « Symphonie sur un chant montagnard », de Vincent d'Indy, œuvre très importante, qui eut pour brillante interprète Mme Gellibert-Lambert. M. Lambert-Mouchague et Mlle Irène Prévost assuraient la réduction de l'orchestre pour piano à quatre mains. Mlle Prévost fut, elle aussi, excellente pianiste et remarquable musicienne.

COMMUNICATIONS

Fédération des Employés de l'Etat, des Départements et des Communes

On nous communique avec prière d'insérer l'ordre du jour suivant :

« Les délégués de l'Union fédérative des travailleurs de l'Etat et de la Fédération nationale des Associations professionnelles des employés de l'Etat, des départements et des communes, réunis le 3 mars, au siège social de la Fédération, rue Serpente, 25, Paris, après avoir pris connaissance de la décision par laquelle la commission du budget a rejeté le principe de l'allocation d'une indemnité pour charges de famille au personnel de l'Etat, employé et ouvrier.

» Considérant qu'à différentes époques des engagements formels ont été pris au sujet de l'extension aux personnels civils des allocations pour charges de famille dont les personnels militaires bénéficient depuis le début de l'année 1914.

» Donnent mandat aux membres des bureaux de l'Union fédérative et de la Fédération nationale de poursuivre énergiquement les démarches auprès du gouvernement et du Parlement en vue d'obtenir à bref délai : 1. une indemnité de cherté de vie identique à celle allouée aux cheminots; 2. une indemnité pour charges de famille analogue à celle allouée aux cheminots et aux personnels militaires. »

Caisse de Vêtements pour les Réfugiés

Mme Bourlaux, qui dirige l'Œuvre des vêtements de la place Fégère depuis vingt-neuf mois, nous prie de remercier très chaleureusement toutes les personnes qui l'ont aidé à soulager tant de misères, et leur fait savoir que cette Œuvre cessant d'exister, elle visitera néanmoins les réfugiés comme par le passé.

Elle prie donc toutes les personnes charitables qui voudront continuer à lui donner les vieux vêtements de vouloir bien lui téléphoner : 16, au Pont-de-la-Maye; elle les fera prendre à domicile ou les recevra, rue Croizillac, 7, chez la présidente des Dames visiteuses des réfugiés.

Emprunt 5 0/0 1915

Le Trésorier général de la Gironde prie les intéressés de se présenter d'urgence dans ses bureaux pour retirer les titres définitifs de l'emprunt 5 % 1915 correspondant aux certificats provisoires déposés jusqu'au 29 janvier 1917.

Restriction du Trafic commercial

GARE DE BORDEAUX-BASTIDE

Les vins (en fûts ou en caisses, vins de liqueurs exceptés), à destination de Paris-Ivry, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées jusqu'à 9,000 par la gare de Bordeaux-Bastide seront acceptés à l'expédition le lundi 12 mars 1917. Les graines de semences et les marchandises destinées à la foire de Lyon seront également acceptées quel que soit leur numéro d'inscription.

RESEAU DU NORD

Il y a lieu d'accepter dès maintenant à destination des gares du réseau du Nord les marchandises de première catégorie de l'arrêté ministériel du 9 février dernier.

Les Lettres pour Paris

L'attention du public est appelée de nouveau et de *la manière la plus instante* sur la nécessité de faire figurer le numéro de l'arrondissement dans le libellé des correspondances pour Paris.

L'administration des postes se trouve dans l'obligation de remplacer un plus grand nombre d'agents de profession par un personnel auxiliaire. Il est nécessaire de faciliter la tâche de ce personnel. On évitera ainsi des retards dans la distribution.

Une nomenclature des rues de Paris, indiquant le numéro de l'arrondissement, est en vente au prix de 0 fr. 15 dans tous les bureaux de poste.

COURS ET CONFÉRENCES

INSTITUT COLONIAL DE BORDEAUX. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à huit heures et demie du soir : Lundi 12 mars, M. Sauvaire-Jourdan. Législation coloniale : Administration locale des colonies (suite). — Mercredi 14 mars, M. Hugot. Produits coloniaux : Colle de poisson.

Cours d'arabe, mardi 13 mars, M. Feghali. Cours supérieur : Formation des noms. — Vendredi 16 mars, M. Feghali. Cours élémentaire : verbe être.

FACULTE DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France (fondation municipale). Professeur M. Bourciez.

Leçon du lundi 12 mars, à cinq heures : « Poètes pyrénéens du dix-neuvième siècle. »

LA CAPITALISATION

Société anonyme (fondée en 1888)

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

Capital social : 5 millions. Réserves : 50 millions

Capitaux payés : 19 millions.

3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

Depuis le début des hostilités, **La Capitalisation** n'a pas un seul jour interrompu ses opérations; ses tirages (publiés par la **Petite Gironde**) ont eu lieu exactement chaque mois.

Les porteurs de Bons d'épargne ont intérêt à effectuer des versements d'une façon régulière afin de maintenir tous leurs droits et de bénéficier des tirages.

La Société rappelle qu'elle tient à la disposition des porteurs le capital des Bons d'épargne arrivés à échéance.

S'adresser, à Bordeaux, à **M. Lesbats, 7,** place des Quinconces.

On demande des agents.

ÉTAT CIVIL

DECES du 10 mars

Antonio Rabal-Sanchez, 1 an, r. Fonfrède, 49.
Arthur Bergeon, 51 ans, rue Cornac, 29.
Justin Landelle, 60 ans, r. Esprit-des-Lois, 18.
Anna Respaud, 67 ans, r. de Vaucouleurs, 46.
Jean Massiès, 68 ans, rue Judaïque, 181.
Bernard Meynieu, 70 ans, rue de Bègles, 84.
Veuve Saint-Jours, 71 ans, rue Billaudel, 19.
Pierre Brut, 78 ans, rue Ligier, 50.
Mathilde Vernhet, 84 ans, r. de St-Genès, 171.
Bernard Tivet, 87 ans, rue de Laseppe, 18.

Décès militaires

Jean Ducasse, 42 ans, soldat à la Poudrerie de Saint-Médard.
Rabah Kédissa, 19 ans, soldat au 18e escadron du train.
Georges Dumoulin, 34 ans, soldat à la 8e section des chemins de fer de campagne.

DECES du 11 mars 1917

Adrienne Suc, 32 ans, rue Goubeau, 30.
Henri Rousselon, 55 ans, rue des Faures, 87.
Eugénie Fleuri, 70 ans, rue de Marmande, 54.
Pierre Latour, 72 ans, rue Saint-Macaire, 29.
Fernand Bouffard, 73 ans, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 16.
Louise Vanard, 83 ans, rue de Bègles, 76.

CONVOIS FUNEBRES du 12 mars 1917

Dans les paroisses :

Sacré-Cœur : 8 h. 45, Mme veuve Audouin, rue de Bègles, 76.
Ste-Geneviève : 8 h. 45, Mme L. Fleuri, rue de Marmande, 54.
St-Louis : 8 h. 45, M. A. Bergeon, rue Cornac, 39.
St-Bruno : 9 h., M. R. Ollivier, salle d'attente; — 10 h., M. J. Rigal, salle d'attente; — 1 h. 30, M. J. Casamayou, rue de Galles, 20.
St-Ferdinand : 9 h. 45, M. B. Tivet, rue de Laseppe, 78.

Convois militaires :

A 3 h., M. G. Dumoulin, r. Croix-Blanche, 31.

Autres convois :

A 8 h., M. P. Renac, rue Terre-Nègre, 95.
A 9 h. 30, M. F. Bouffard, r. Eglise-St-Seurin, 16.
A 10 h. 45, Mme A. Teisseire, porte du cimetière.
A 4 h., M. J. Mercadet, hôpital Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE Mme Fernand Bouffard, M. et Mme A. Gross-Droz et leurs enfants, M. R. Leroux, officier interprète à l'état-major d'une armée, Mme R. Leroux et leurs enfants; Mlle Yv. Bouffard, M. Paul Bouffard, médecin aide-major à l'armée d'Orient; M. et Mme Gaubil, Mme veuve G. Bouffard, Mme veuve Paul Charron, M. et Mme A. Charron, leurs enfants et petits-enfants; M. et Mme H. Charron et leur fils, Mlle Marthe Charron, les familles Anthoine, Moraud, Alauzet, Desclaux de Lacoste, Bouin, Castaing, Géraud et Rabaud, prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

M. Fernand BOUFFARD,

ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur honoraire de l'Exploitation de la Compagnie des chemins de fer du Midi, décédé le 10 mars, à l'âge de 74 ans,

leur époux, père, beau-père, grand-père, gendre, beau-frère, neveu, cousin germain et cousin, qui auront lieu le **lundi 12 mars.**

On se réunira à la chapelle du cimetière protestant à 9 h. 30 pour 10 heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tiendra lieu de lettres de faire part.

Les ingénieurs des Arts et Manufactures du groupe de Bordeaux et du Sud-Ouest sont priés d'assister aux obsèques de

M. F. BOUFFARD,

leur ancien vice-président,

qui auront lieu le **lundi 12 mars,** à dix heures.

On se réunira à la chapelle du cimetière protestant, à neuf heures trente.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Edouard Baillou, M. Jean Baillou, M. Emile Peynaud, M. Marcel Peynaud, capitaine (au front), Mme Marcel Peynaud et leurs enfants, Mme veuve Izaute et ses enfants, M. F. Ithier, pharmacien, et Mme F. Ithier; Mlle Mary Peynaud, M. et Mme Rivière, M. et Mme Lacourège et leurs enfants, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Bernard TIVET,

leur père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, qui auront lieu le **lundi 12 courant,** en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à la maison mortuaire, 78, rue de Laseppe, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme J. Lalagüe, MM. et Mmes E. Vanard, G. et F. Lalagüe et leurs enfants; les familles Vanard, Lapouge, Bouhebent, Laribe, Bordes et Tissèdre prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve AUDOUIN, née Louise VANARD,

leur mère, grand'mère, aïeule, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 12 mars,** en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira, 76, rue de Bègles, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Dabadie, née Bougès, M. Etienne Dabadie (au front), M. A. Bougès, les familles Bougès, Cornet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Antoine BOUGÈS,

leur père, grand-père, frère, oncle, qui auront lieu le 12 courant, en l'église de Blanquefort.

On se réunira à la maison mortuaire, route du Médoc, à huit heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Baptiste Soum, Mlle S. Biard, les familles Mieyeville remercient toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Thérèse MIEYEVILLE,

Une messe sera dite à neuf heures mardi 13 courant, dans l'église Saint-Bruno.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Achille Thomas, MM. Albert et Paul Thomas, Mlles Irène et Geneviève Thomas et leur famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Achille THOMAS,

entrepreneur de serrurerie,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le mercredi 14 mars, à dix heures, dans l'église Saint-Bruno, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS Mme Anton Tscharner et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Anton TSCHARNER,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympath'e dans cette douloureuse circonstance.

LA HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité pour les blessés qui adoptent les **nouveaux appareils sans ressort de M. A. CLAVERIE.**

Essentiellement perfectionnés, ce sont les seuls qui assurent sans gêne **l'occlusion intégrale** de l'anneau inguinal ainsi qu'une contention **toujours garantie** des tumeurs même les plus volumineuses en procurant à tous un **soulagement immédiat** et un **bien-être absolu.**

Dans notre région où la renommée du grand Spécialiste est particulièrement répandue, nombreux sont les blessés qui ont été délivrés des souffrances et des inquiétudes que leur causait leur infirmité grâce à l'efficacité unique des incomparables Appareils inventés par **M. A. CLAVERIE.**

Aussi, nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs la présence parmi nous du renommé Spécialiste en leur recommandant vivement de ne pas manquer de profiter de son passage pour rendre visite de 9 h. à 4 h. à :

BORDEAUX, lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 mars, Grand-Hôtel des Sept-Frères (36, rue Porte-Dijeaux).
Nontron, jeudi 15, Grand-Hôtel.
Ribérac, vendredi 16, hôtel de France.
Bergerac, samedi 17, Grand-Hôtel.
Périgueux, dimanche 18 et lundi 19, hôtel des Messageries.
Lannemezan, mercredi 21, hôtel de la Gare (Cistac).
Tarbes, jeudi 22, Grand-Hôtel Moderne.
Oloron, vendredi 23, hôtel Loustalot.
Bayonne, samedi 24 et dimanche 25, hôtel du Panier-Fleuri.
Pau, lundi 26, hôtel du Commerce.
Orthez, mardi 27, Grand-Hôtel.
Morcenx, mercredi 28, hôtel de la Gare.
Mont-de-Marsan, jeudi 29, hôtel Richelieu.
Saint-Sever, vendredi 30, hôtel de France.
Dax, samedi 31, hôtel de l'Europe.
Angoulême, dimanche 1er et lundi 2 avril, hôtel de France.

Ceintures perfectionnées et appareils **CLAVERIE** contre les **maladies de matrice, déplacements des organes, obésité, varices,** etc.

Jambes et Bras artificiels. Modèles perfectionnés **A. CLAVERIE,** Spécialiste-breveté, 234, Faubourg-Saint-Martin — PARIS.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 9 mars 1917

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés aux halles centrales de Bordeaux.

Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qual., 100 kil., 320 à 350 fr.; 2e qual., 290 à 300 fr.; 3e qual., 250 à 275 fr. — Périgord ou Basque, 1re qual., 320 à 350 fr.; 2e qual., 290 à 300 fr.; 3e qual., 250 à 275 fr.

Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr. 50.

Huîtres vertes, le cent, 6 à 16 fr.; gravettes, 3 fr. 50 à 6 fr.; portugaises, 3 fr. 50 à 6 fr.; moules, le colis, 12 à 15 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, 100 kil., 30 à 40 fr.; Pyrénées, 50 à 70 fr.; citrons, le cent, 6 à 10 fr.; mandarines, 5 à 12 fr.; noix sèches, 100 kil., 90 à 120 fr.; oranges, le cent, 5 à 12 fr.; poires duchesses, 100 kil., 90 à 120 fr.; pommes roses, 90 à 130 fr.; diverses, 80 à 110 fr.

Lapins morts petits, 100 kil., 330 à 340 fr.

Légumes. — Artichauts Perpignan, la douz., 1 fr. 50 à 2 fr.; choux-fleurs du pays, la douz., 6 à 12 fr.; Perpignan, 6 à 12 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 1 fr. 50 à 1 fr. 80; choux pommés, la douz., 6 à 9 fr.; céleri, le paq., 0 fr. 60 à 2 fr.; chicorée, la douz., 1 fr. 20 à 2 fr.; cresson, 1 fr. 50 à 2 fr. 40; carottes, le paq., 1 fr. 50 à 2 fr.; épinards, la douz., 1 fr. 80 à 2 fr. 50; laitues, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; navets, 0 fr. 60 à 2 fr.; oseille, 1 à 1 fr. 50; pommes de terre vieilles, 100 kil., 24 à 28 fr.; raves, la douz., 1 à 1 fr. 75; salsifis, le paq., 1 à 1 fr. 50.

Oies plumées, Midi, la pièce, 8 à 14 fr.; dépouillées, du Poitou, 6 à 11 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 140 à 145 fr.; Nord, 135 à 140 fr.

Poissons de mer. — Anguilles G, le kilo, 1 fr. 75 à 2 fr. 75; M, 1 fr. 50 à 2 fr. 25; P, 1 fr. 30 à 1 fr. 50; barbues, 3 fr. 50 à 4 fr. 50; crevettes (Arcachon), 6 à 7 fr.; crevettes (Santé), 7 à 8 fr.; grondins G, 3 à 3 fr. 75; maquereaux, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; merlans, 3 à 3 fr. 50; merlus, 3 fr. 50 à 4 fr. 50; mulets M, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; raies, 1 fr. 50 à 2 fr. 25; rougets barbets, 3 fr. 75 à 4 fr. 35; rousseaux, 3 à 3 fr. 50; royans d'Arcachon, le cent, 8 à 12 fr.; sardines de Bayonne, 8 à 12 fr.; 8 à 12 fr.; de Bretagne, 8 à 12 fr.; Collioure, 8 à 12 fr.; soles G, le kilo, 12 à 15 fr.; M, 8 à 12 fr.; P, 6 à 9 fr.; turbots, 4 à 4 fr. 50.

Poissons d'eau douce. — Anguilles, le kilo, 1 fr. 50 à 2 fr. 75; mules, 3 fr. 50 à 4 fr.

Volailles. — Canards, 100 kil., 390 à 430 fr.; dindes gros, la pièce, 12 à 15 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 23 à 26 fr.; gras, 35 à 45 fr.; moyens, 35 à 45 fr.; poules et coqs, 100 kil., 400 à 470 fr.; poulets, 430 à 530 fr.

Le tout poids mort.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 10 mars.

Huile de lin, 241 fr.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 9 mars.

Blés. — A la taxe. Orge, avoine, maïs blanc, à la taxe. Haricots, l'hectolitre, 95 fr. à 100 fr. Fèves, 65 kilos, 24 fr. Vesces noires, 80 kilos, 26 fr. à 28 fr.

Farines. — A la taxe.

Graines fourragères. — Trèfle, 100 kilos, 100 à 160 fr. Luzerne (Sainfoin du pays), 100 à 115 fr.

Fourrages. — Foin, 50 kilos, 11 à 12 fr. 50; Sainfoin, 1re coupe, 13 à 14 fr. 50; 2e et 3e coupes, 12 fr. 80 à 14 fr. Paille de blé, 5 fr. 50 à 6 fr. 50; d'avoine, 4 à 4 fr. 50.

MARCHE AUX METAUX

(Cote officielle)

Paris, 10 mars.

Cuivre. — En lingots et plaques de laminage livraison Havre ou Rouen, 533 fr.; en lingots propres au laiton, 533 fr.; en cathodes, 533 fr.

Etain. — Détroits, livraison Havre, 678 fr.; anglais de Cornouailles, liv. Paris, 640 fr.

Plomb. — Marques ordinaires, livraison Havre ou Rouen, 170 fr.; livraison Paris, 171 fr.

Zinc. — Bonnes marques, livraison Havre ou Paris, 223 fr.; extra pur, 290 fr.

PRODUITS RESINEUX

Londres, 10 mars.

Essence de térébenthine. — Calme. — Disponible, 53 sh., valeurs; février, 53 1/4; mars avril, 54 sh. ½; mai-août, 55 sh. ½.

Résine. — Disponible, 32 sh.

HÉMORROÏDES Guérison rapide par l'Adrépatine. Envoi gratuit d'une boîte d'essai. Laboratoires LALEUF, Orléans.

SPECTACLES

DIMANCHE 11 MARS

THEATRE-FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : « Lakmé », avec B. Lowelly et Saldou.
THEATRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : « Fanfan la Tulipe (création), avec F. Caruso.
ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Un Fils d'Amérique ».
TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 30 : « M'Amour ».
SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Ça va barder ! » (revue).

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Imprimerie GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11, Bordeaux
Machines rotatives Marinoni

CHICORÉE PURE À LA MÈRE MICHEL TRÈS APPRÉCIÉE ET TRÈS GOÛTÉE. Pour le Gros : Vve ALARY, GUILHEM & Cie, Bordeaux

MAISON J. MAURIN HUIT MAISONS DE VENTE A BORDEAUX. Café « Excel », 2f 80 le 1/2 kilo. Vin extra, 0f 85 le litre.

WAGONS Sommes acheteurs ou prendrions locations. Vve G. Soustre & Fils, industriels, Saint-Seurin-s/l'Isle (Gironde).

BARRIQUES blanc et rouge à v. Crozillac, 218, cours de Bayonne, Bordx.

EPICERIE à céd., quart. popul., rec. 100 fr. p. jour, loyer 45 fr. p. mois, b. logt. Pressé. Px 2,000f. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

Sténo-dactylo demandé, ay. notions compt. et libéré milit. Ecr. Guarel, Ag. Havas, Bordx.

ON LOUERAIT de suite maison de 10 pièces env. avec jardin, cave, eau, gaz, électricité. Indiquer prix et situation à Léonard, Agence Havas, Bordeaux.

A V. 4 grosses juments fatiguées du pavé et une baladeuse à 3,000 k., petit prix. Rue Guillaume-Leblanc, 130.

Vente publique judiciaire DE MORUES Vendredi 16 mars 1917, à 10 heures du matin, il sera vendu par le ministère de M. GEO-GUFFLET, courtier assermenté, dans la Sécherie Th. Valen, quai du Grand-Port, à Bègles. **105 pesées morues d'écarts** provenant du navire Edith-Pardy

Raboteuses Tours Pilons enclumes, étaux, perceuses, moteur, transmission, poulies à v. Queille, 19, rue Henri-IV, Bordx.

A V. cheval demi-trait, 6 ans, jument de voiture. Pressé. Ducourneau, 69, rue Joseph-de-Carayon-Latour, Bordx.

80 fr. VIN NOUVEAU 80 fr. 27, r. Peyronnet. **VINICOLE NOUVELLE CIDRE** de Normandie pur jus extra, 45 fr. l'hecto.

AUTO-LEÇONS BREVET GARANTI. 251, r. Judaïque, Garage Bordelais, BORDEAUX.

LEÇONS AUTO Automobiles neuves BURGALASSE, 190, r. Judaïque, Bx.

Impôt revenu, bénéf. de guerre. Consultations. Rousseau, jurisconsulte, 12, rue de Clichy, Paris.

A VENDRE Cause départ, occasions : Break, voiture capotée, baladeuse, charrettes à bras. — Ecrire ou s'adresser : BLANC, 10, rue Duffour-Dubergier, 10, à Bordeaux.

A V. Renault landaulet 10 HP 4, c. 1912, William, r. St-Maur, 30, Bx.

Préparateurs pharmacie Laporte, 160, rue Fondaudège, Bordeaux, demandés, bien payés. Messieurs ou Dames.

ELECTRICITE TRAVAUX SERIEUX. Stéph., 6, c. de Bayonne, Bordx. Moteurs, téléphones, sonneries. lumière. Lampes ½ watt.

A. V. échop. ét. neuf, 6 p., vér. cave, jard., eau, gaz, p. Bx-Bouscat. Eymond, 24, r. Durieu-Maisonneuve.

CONSULTATIONS DU SOIR 606 914 Syphilis, Rétrécissement, Ecoulement, Cystite, Impuissance. Lundi et Samedi, de 7 à 9 h. du soir, et tous les jours de 9 h. à midi, de 14 à 18 heures. Dimanches et Fêtes jusqu'à midi. INSTITUT SEROTHERAPIQUE du SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance. Même Maison à Lyon, 17, rue de la République.

FAISSONNATS 1 lot reçu, 89, cours d'Aquitaine.

MECANICIENS AJUSTEURS ET TOURNEURS demandés à l'Huilerie Franco-Coloniale, quai Nord des Docks. Position stable.

Location machines à Ecrire Meill. marché que part. ailleurs. Comptoir, 39, r. Ste-Catherine.

VEUVE 36 ans, connaiss. cuisine bourgeoise, ménage, demande place. S'adresser Mme Lacaze, rue Saumenude, 8, Bordx.

A V. pet. prop. av. mais. bourg. 8 p. meubl., éc., rem., vin. Ex. pays, chasse, pêche, pr. gare. Px. 12,500 f. Facilit. paiem. Occ.

POUR 2,800f, meubl. 10 pièc., à céd. pr. r. Ste-Catherine. Bénéf., 180f p. mois. Aff. à saisir. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

OUVRIERES modistes demandées, Fort, 2, c. d'Espagne.

A V. 3 poneys, 2 charr. angl. à 2 r., 4 plac. tonn. caoutch.. Victor, 10, rue Turenne, Bordx.

ON DEMANDE un homme sachant fre le charbon. Bon pr. S'ad. bur. 26, r. Paul-Bert, Bx.

SUIS acheteur d'une remorque de deux tonnes à deux tonnes cinq cents maximum, neuve ou très bon état, pouvant faire du trente à l'heure, avec bandages pleins aux quatre roues si possible. S'adresser, Amiot, laiterie, Montendre (Char.-Inf.).

ECHANGE AVANTAGEUX Vos vieilles machines à écrire sont reprises bon prix en échange de gdes marq connues garanties : Underwood, Remington, Yost, à votre choix. Dem. devis p. échange, Inter-Office, 52, allées de Tourny. Téléphone 9-61.

On dem. jne hom. emp. p. bur., 13/16 a. Ec. Daray, Ag. Havas.

Pins. Achèter. 200 tonnes billons 2 mèt. Scierie, 43, boulev. Bègles.

Camion auto. Achèter. occasion 4 tonn. Edoux, Ag. Havas, Bx.

Local disp. force motr. est dem. à louer. Bouyx, 12, r. St-Siméon.

A V poney p. amateur, 7 ans, 1m42, voit. trott. 2 pl. caoutchoutée. Husson, 15, r. Delurbe, Bx.

STÉNO par Correspondance en 12 leçons à 0f50 l'une. Résultat sûr. Brochure et 1re leçon 0f 75. SOCIÉTÉ STÉNOGRAPHIQUE DE BORDEAUX, 15, rue Prévôté.

VIN ROUGE 11° ½, supérieur, 78 fr. l'hect., fûts acheteur, droits en sus, pris au dépôt, 14, rue Gouffrand, Bordeaux.

Tente-abri, couverte en fibro-ciment, à vendre p. démolir de suite. S'ad. Lapeyre, 51, r. Malbec.

Représentation liquides à céder. Rapport annuel, 12 à 15,000 fr. Ecr. Kouver. Ag. Havas, Bordx.

MÉDOC vieux pour la bouteille, 850 fr. le tonn. logé. Ec. Izart, Ag. Havas, Bdx.

DAME connaiss. peinture artist. demand. Spectre Solaire, Bdx.

Tourneur outil. p. cemaité est dem. Bouyx, 12-14, r. St-Siméon.

Tours, mach. à frais., mot. élect, s. ddés. Bouyx, 12, r. St-Siméon.

ROUES essieux, Ressorts, occ. Grosse quantité. Hamon, 40, r. Malakoff, Bouscat.

ON DEMANDE pour hôtel 1er ordre bon val. de chambre. Auber, 41, rue Roland.

MENAGE vignerons sérieux demandé. Brossier, à Bouliac.

JE NE FUME QUE LE NIL

EPILEPTIQUES MAINTENANT VOUS GUÉRIREZ. *N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de l'EPILEPSIE et des MALADIES NERVEUSES même de cas désespérés.*

ECONOMIE. Huile d'olive vierge, douce, exquise, la plus pure. Postal 10 kos 30 fr. franco domicile. Envoi échantill. contre 0,60. Huilerie St-Roch, Nice. Agts ddés.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Usine LATASTE Tél. 18.37. Replongeage de Tissus. LAINAGE - CONFECTION - FLOTTE. Travaux pour Confrères.

BEAU VIN BLANC DE LA CHARENTE à vendre. S'ad. bur. Jl.

A VENDRE 1° **MACHINE à imprimer,** dite réaction, système Marinoni, format 114-145; 2° **MACHINE à plier les journaux et brochures, système Caslon,** quadruple colombier. S'adresser à M. Castelvi, imprimeur, 51, rue Bayard, Toulouse.

POUR vendre rapidement fonds de commce, adressez-vous Agence Tourny, 4, r. Huguerie.

DOMESTIQUE mon, jardr sacht condre, dde. Brossier, Bouliac.

Transports en Ville Les Etablts J. Tajan-Larrieu et Cie se chargent de tous transports en ville à des conditions avantageuses, suivant tonnage. Téléphone 42-36.

Bouteilles vides de litres, sommes acheteurs à haut prix. Ec. Oronto, Ag. Havas.

A VENDRE groupe électrogène Aster 50 amp. 70 volts. Fonctionne chez Bénévol, champ de foire des Quinconces, Bordeaux. On visite le matin.

VINS extra p. débitants et partic. Guérin, rue Voltaire, Talence.

MONTRE MARIA gratis et prime de 25 à 10,000 fr. Ecrire Union Maria, Angoulême.

Appel d'Offres Le Sous-Intendant militaire des troupes coloniales (9, place Richelieu) recevra jusqu'au 15 mars 1917 inclus des offres pour les fournitures suivantes : HUILE D'ARACHIDES COMESTIBLE, logée en fûts, six cents quintaux métriques; THE NOIR SOUCHONG en caisses de 25 kilos, dix quintaux. Livraisons immédiates ou échelonnées, au gré du fournisseur, sur le mois qui suivra la date du marché. Pour autres conditions, s'adresser à la sous-intendance des troupes coloniales.

Terrain clos 900 mq., pr. Docks à lr. Ec. Léot, Ag. Havas, Bx.

Mme LOPEZ-BEGUIN, 149, r. Ste-Catherine, dem. cuv. tailleuses.

BICYCLETTES Hommes et Dames. **VÊTEMENTS en Caoutchouc** (Prix défiant toute Concurrence) MALEVILLE, 48 bis, Chapeau Rouge, Bordeaux

AGENCE EN DOUANE - TRANSIT TOUTES FORMALITÉS et OPÉRATIONS DE DOUANE. **CAMIONNAGE - VASTES ENTREPOTS** SEIGNOURET Frères, 82-84-86-88, rue Mandron, Bordeaux.

606 Voies urinaires GUÉRISON DE LA SYPHILIS contrôlée par l'analyse du sang. Clinique WASSERMANN, 28, rue Vital-Caries, BORDEAUX. — Traitement en une séance des Rétrécissements, Ecoulements.

606 Syphilis, Blennorragies, Métrites 10, rue Margaux — Bordeaux

A Louer MAGASIN 400 m. c. 1re étage, appt 10 pièces avec atelier de 17m sur 4m50, c. Victor-Hugo, 132-134, (Mon Dorée), Bx.

Travaux de Copie d'exécution parfaite. Inter-Office, 52, all. de Tourny. Téléph. 9.61.

ACHETE blles frontignan bordelais 40 cent. Ecrire Cie gle Bordeaux-Authentiques Bourg.

A V. très bon cheval labour et à deux fins, très sage. Barrière, Ste-Foy-la-Grande (Gir.)

ON DEM. DES MANŒUVRES, Picot, 18, brd. Antoine-Gautier.

GARÇON de magasin-emballeur dem. Marbot, 83, c. Victor-Hugo.

CHAUSSURES. Bonnes piqueuses demandées. Mais. Soubies, Palais Flore, Caudéran, Bordx.

On dem. Dame p. bureau, début 8 fr. p. sem., 4, r. Huguerie.

PERDU voisinage Scala bague plateforme, deux diamants. Initiales intérieures MLL, extérieures CFF. Récompense 100 francs. S'adresser Consulat des Etats-Unis, Bordeaux.

Perdu 7 ct, stylo Baby Waterm. Rarou éc. Miquau, 66, b. Bègles, R.

PERDU jeudi p. ouvrière tablier alpaga cont. 42 fr. Rapp. Mme Labadie, 20, rue St-Sernin. Réc.

PERDU porte-monn. avec souvenirs sur la porte du 47 r. Sere vandoni. L'y rap. à M. Lagrange.